



# SAINT-CLOUD



Inauguration du C.E.T. Santos Dumont

N° 131 - DÉCEMBRE 1973



association  
des commerçants  
et artisans de

**S<sup>t</sup>. CLOUD**

*membre adhérent*

Siège social Mairie de Saint-Cloud

180 commerçants clodoaldiens  
se sont groupés pour  
mieux vous servir

vous les reconnaîtrez  
à ce panneau

accordez leur votre confiance

**ELECTRICITE GENERALE**

Signalisation lumineuse - Eclairage public

**R. TRILA**

196, boulevard de la République, 92 - SAINT-CLOUD

Tél. : 771.69.74

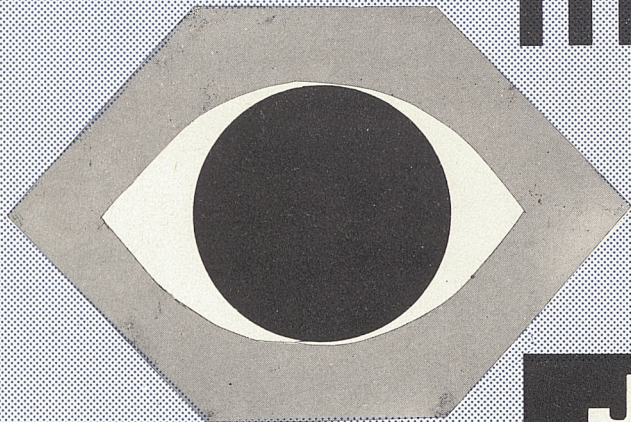
Agréé E.D.F. et Qualifélec

**Giraudet**

**TAILLEUR - COUTURIER**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970-00-29

# optique médicale



**J. MIGNARD**

PHARMACIEN / OPTICIEN

2<sup>ter</sup> **RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL. 602-03-99

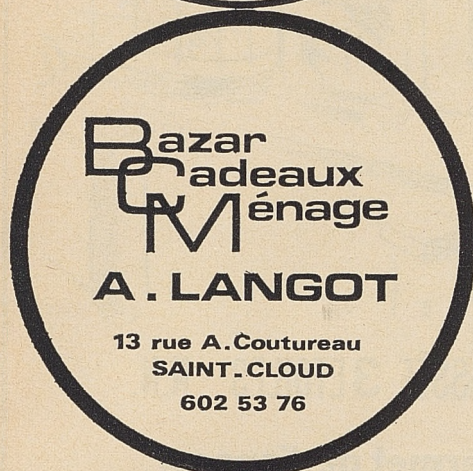


**WINTERTHUR**  
Société Suisse

**ASSURANCES**

602-66-50

21<sup>ter</sup>, rue Gounod  
92 - SAINT-CLOUD



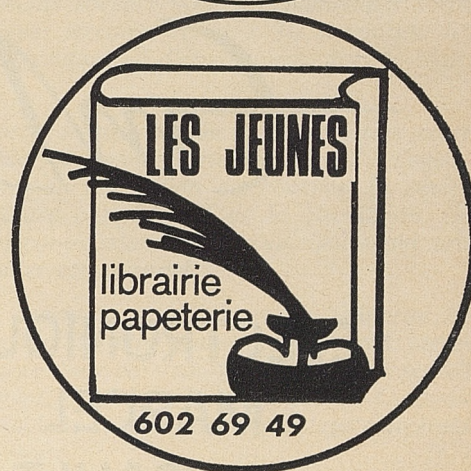
BANQUE POPULAIRE  
DE LA  
REGION OUEST DE PARIS



82, bd de la République  
SAINT-CLOUD 602 65 19

- . INTERCARTE
- . DISTRIBANQUE
- . CHEQUES ESSENCE
- . LE TRENTE
- . MESSIDOR

exclusivités des  
banques populaires



# centre commercial des lycées

carrefour boulevard de la République  
rue Coutureau - avenue Foch

## TÉLÉCLAIR-RADIO



Jean LECLERC

Spécialiste couleur

42, boulevard de la République  
92 - SAINT-CLOUD - Tél. 602-66-55

## PIANOS DIEFFEN J.C. PENON

VENTE - ACHAT - ACCORD - REPARATIONS - LOCATION  
18, rue Preschez - SAINT-CLOUD - Tél. 602-66-84  
Entretien gratuit après vente

## HUGUAL

30, rue ROYALE - Saint-Cloud  
tel. 602 03 20

ARCHITECTURE D'INTERIEUR

62, av. Teophile GAUTIER (16<sup>e</sup>)  
tel. 288 33 87 - 527 87 03

## PENATES

## VOTRE OPTICIEN BOUCHETARD

Verrès de contact

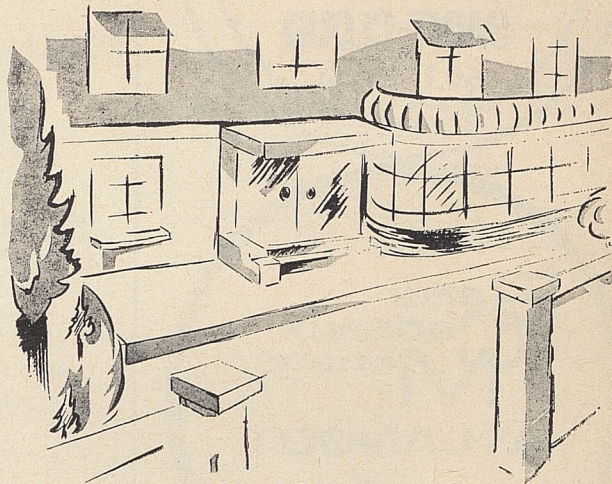
En libre choix - Ouvert de 9h-12h45-14h-19h30  
9, rue Dailly - SAINT-CLOUD - Tél. : 602-03-49

## ÉLECTRONIQUE MARCEL DASSAULT

55, quai Carnot - 92214 SAINT-CLOUD  
(France)  
602-50-00

LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT  
ETANT TERMINÉS LA

## VILLA HENRI IV



CLASSÉE 3 ÉTOILES N.N.

**vous permet de disposer  
maintenant de :**

- \* 36 CHAMBRES tout confort  
salle de bains, douches, wc particuliers
- \* Une salle de CONFERENCE,  
pour 40 personnes
- \* Un RESTAURANT dont la cuisine est confiée  
depuis octobre à un CHEF de CLASSE

RETENEZ VOTRE TABLE POUR LES  
DEJEUNERS DE NOEL ET NOUVEL AN

Nous sommes à votre disposition pour  
étudier toute demande pour :

- \* SEMINAIRES
- \* LUNCHS
- \* REPAS D'AFFAIRES
- \* COCKTAILS
- \* RECEPTIONS
- \* PARKING \*

43, boulevard de la République,  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 27 105 F TXFRA / Réf. 205



LE MAIRE  
Conseiller Général  
des Hauts-de-Seine



Le 1<sup>er</sup> décembre 1973

*En cette fin d'année, il est de bon ton de parler de malaise. Pour nous, qui tentons de faire vivre une communauté, d'organiser son développement et d'atténuer les inconvénients de la vie quotidienne, le spectacle de l'agitation qui s'est emparée de beaucoup d'esprits est affligeant. Car la difficulté des problèmes que nous avons à traiter exige de plus en plus de travail et de volonté d'aboutir. L'impatience, l'intolérance, la contestation systématique ne sont pas forcément des éléments de progrès.*

*A Saint-Cloud, nous essayons de construire les équipements collectifs dont vous avez besoin : la première crèche, le premier foyer-logement pour personnes âgées, la première tranche de 250 logements sociaux vont prochainement sortir de terre. Ils viendront compléter les groupes scolaires rénovés. Ils annoncent les autres opérations inscrites au programme quinquennal d'équipement, dont la réalisation sera activement poursuivie.*

*A Saint-Cloud, nous tentons d'apporter la preuve que la concertation entre élus et citoyens est non seulement possible mais encore fructueuse. Qu'il s'agisse de grandes opérations d'urbanisme comme la rénovation du quartier du centre ou de simples discussions sur une meilleure organisation de la circulation, ou de la voirie, les comités de quartier et les commissions extra-municipales ont pris un bon départ. Leur fonctionnement régulier est essentiel.*

*A Saint-Cloud enfin, nous devons accentuer notre effort de solidarité en faveur des déshérités. Le présent numéro du Bulletin Municipal est assez largement consacré à toutes les actions engagées dans ce sens. Comme elles reposent sur beaucoup de bénévolat et de dévouement, je souhaite que nombre de Clodoaldiens rejoignent les associations que nous aidons et se sentent davantage concernés par l'action sociale qui est tellement nécessaire.*

*Rendre notre ville moins divisée et plus fraternelle, c'est le souhait que je forme en cette fin d'année en offrant à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux.*

*Woycode*

J.-P. FOURCADE

## SOMMAIRE

<input type="checkbox"/> Editorial de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud .....	3
<input type="checkbox"/> Conseil Municipal :	
— Séance du 18 octobre .....	5, 6
<input type="checkbox"/> Participation de la population à l'activité municipale :	
— Comité de quartier n° 5 .....	6, 7
<input type="checkbox"/> Le point sur le problème des logements à caractère social à Saint-Cloud .....	8, 9
<input type="checkbox"/> Enseignement - Caisse des Ecoles Publiques .....	9
<input type="checkbox"/> Urbanisme :	
— Z.A.C. Guinard-Fouilleuse .....	10, 11
— Liste des permis de construire .....	11
— Rénovation du centre .....	12
<input type="checkbox"/> Espaces verts .....	12
<input type="checkbox"/> La Maison de l'Amitié .....	13 à 20
<input type="checkbox"/> Les Papillons Blancs .....	21
<input type="checkbox"/> Manifestations communales .....	22, 23, 24
<input type="checkbox"/> Sports .....	25, 26
<input type="checkbox"/> La vie des Associations .....	26, 27, 28
<input type="checkbox"/> Informations pratiques .....	28
<input type="checkbox"/> La musique à Saint-Cloud .....	29
<input type="checkbox"/> Etat-civil - Carnet .....	30

Les photos sont de MM. A. Marie, François Faivre d'Arcier, Dominique Bassinet et « Jours de France ».

*Sur la couverture on reconnaît de gauche à droite : M. J.-P. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général des Hauts-de-Seine ; Mme VENOT, Directrice du C.E.T. ; Son Excellence M. de LYRA TAVARES, Ambassadeur du Brésil en France ; M. Pierre MAZEAUD, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs ; M. Pierre HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine ; le Colonel Alberto BINS NETO, attaché de l'Air à l'Ambassade du Brésil ; M. Charles PASQUA, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.*

### BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

#### Abonnements

Annuels .....	4 F
De soutien .....	10 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 18 octobre 1973

### I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 1973

Adopté à l'unanimité, compte tenu des observations présentées par MM. CHAR-TIER et MELLINET.

### II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

informe qu'il a reçu une communication de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, lui faisant connaître qu'il avait signé aujourd'hui même le permis de construire pour l'édification d'un foyer-logement pour personnes âgées, boulevard de la République.

Il fait part des contacts qu'il a eus avec les représentants de la S.N.C.F., concernant le projet de reconstruction de la gare de Saint-Cloud, projet qui, à la demande de la Municipalité, a été considérablement remanié et semble donner désormais toute satisfaction, tant sur le plan esthétique que sur celui des accès entre le bas et le haut de Saint-Cloud. Cette nouvelle gare sera terminée en 1975.

Il fait état du refus de l'administration, concernant la demi-décharge du Directeur des Coteaux, demandée par le Conseil Municipal dans sa séance du 13 septembre, avec paiement sur les fonds communaux de l'instituteur désigné. Il regrette cette prise de position et déclare qu'il interviendra auprès du Ministre de l'Education Nationale.

Il informe enfin le Conseil d'une demande présentée par les représentants locaux du Parti Socialiste et du Parti Communiste, visant à ce que le Conseil Municipal condamne la répression militaire qui s'exerce actuellement au Chili. Le Maire, tout en répondant que les Conseillers Municipaux de Saint-Cloud réprovent les exécutions sommaires, quel que soit le pays où elles ont lieu, a informé ses interlocuteurs de l'incompétence de l'Assemblée Communale pour émettre de telles motions.

M. BASSINET au sujet de la Bibliothèque Municipale, rappelle que l'Etat a consenti une subvention en fourniture de livres, d'un montant de 20.000 F, ce qui, avec l'effort de la ville de Saint-Cloud, portera l'ensemble des achats pour l'année 1973 à 45.000 F.

Il donne le calendrier des activités artistiques qui se dérouleront au Musée Culturel :

— du 19 octobre au 30 octobre : Exposition Marie-Françoise de L'ESPINAY ;

— du 17 novembre au 2 décembre : Salon des Artistes Clodoaldiens ;  
— en février 1974 : Exposition PISANO ;  
— du 6 mars au 30 mars 1974 : Exposition Claude MARECHAL.

Puis, il évoque les manifestations organisées à l'occasion de l'inauguration du C.E.T. SANTOS DUMONT, le samedi 20 octobre.

M. CUNY fait le point du problème de rénovation du centre, après avoir reçu les deux promoteurs consultés : OCIL et UFI-UCIC, en présence des délégués du BERU. Des recherches géologiques et une enquête sur la valeur des fonds de commerce permettent à ces organismes d'établir des dossiers plus précis.

Mme FAUQUENOT, en l'absence du Dr TOTY signale que la nouvelle classe à l'Ecole Maternelle du Centre a permis d'accueillir 41 enfants, tous nés en 1970.

Elle fait part des difficultés de recrutement des surveillants pour les cantines. Puis, ayant assisté au Conseil d'Administration du C.E.S., elle rapporte que les parents d'élèves s'inquiètent de savoir si l'établissement rue Gounod sera prêt pour la prochaine rentrée scolaire et si le gymnase souhaité pourra être implanté dans le périmètre de cet établissement.

Par ailleurs, les journées mobiles de congés accordées par les règlements ne sont pas données dans les différents ordres d'enseignement, aux mêmes dates, ce qui présente de sérieux inconvénients pour les parents ayant des enfants dans les établissements pré-élémentaires, élémentaires ou secondaires.

M. MARCORELLES remercie l'Association « Les Papillons Blancs » de sa compréhension, puisque la « Maison de l'Amitié » a pu occuper une partie des locaux loués à cette association.

Puis, il fait le point sur l'état d'avancement des procédures administratives concernant la crèche et le foyer-logement pour les personnes âgées.

Mme BRUNAU informe que le chantier de construction de 4 classes à l'Ecole Maternelle de Montretout est ouvert. En ce qui concerne la réfection de l'Ecole Primaire des Coteaux (cantine et cuisine), les travaux doivent commencer incessamment. L'implantation des classes pré-fabriquées a été retardée : elles seront mises à disposition des enfants à partir du 10 novembre.

En ce qui concerne les travaux de la rue Royale et de la rue d'Orléans, ils sont pratiquement terminés à l'exception

des plantations qui ne seront faites que dans un mois ; ceux de la rue Hébert sont en cours.

Enfin, elle évoque les futurs travaux de doublement du tunnel dans le Parc de Saint-Cloud. Une lettre d'information sera envoyée aux habitants des quartiers concernés.

### III. — COMPTE RENDU DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS QUI LUI A ETE ACCORDEE PAR LE CONSEIL (Loi du 31-12-70)

Monsieur le Maire informe le Conseil des arrêtés pris en ce domaine :

a) Location d'un appartement type F3, 7 et 9, rue Gounod.

b) Police d'assurance responsabilité civile pour les accidents corporels, ponton bateau logement 7, quai Carnot.

c) Police d'assurance pour les risques divers entraînés par le stationnement du ponton bateau logement 7, quai Carnot.

d) Fourniture de livres scolaires, papeterie, année 1973-1974.

### IV. — DELIBERATIONS

Le Conseil, à l'unanimité, Entendu M. le Président de la Commission des Finances en ses conclusions,

1° Vote le budget supplémentaire de l'exercice 1973, équilibré en recettes et dépenses à la somme de 15.521.719,16 F dont Section d'Investissement ..... 10.767.309,66 F et Section de Fonctionnement ..... 4.754.409,50 F

Vote le budget supplémentaire du service de l'Assainissement pour l'exercice 1973, conformément au projet présenté par M. le Maire et arrêté en équilibre à :

Section de Fonctionnement .....		
DEPENSES		RECETTES
32.590,77 F		32.590,77 F
Section d'Investissement .....		
605.163,59 F		605.163,59 F
637.754,36 F		637.754,36 F

et autorise l'attribution de subventions complémentaires destinées aux organismes suivants :

- Bureau d'Aide Sociale ;
- Crèche à domicile ;
- Ecole de Musique ;
- U'A.S. Saint-Cloud.

puis procède à des désaffectations de crédits non employés.

2° Demande à M. le Préfet de bien vouloir, en application de la loi du 12 avril 1943, article 6, prononcer l'interdiction d'installer toute publicité notamment par panneaux ou affiches, aussi bien à l'intérieur que sur les clôtures des propriétés bordant le boulevard de la République sur toute sa longueur, la rue du Mont-Valérien entre le boulevard de la République et la rue du Pierrier et le boulevard de Washington entre le boulevard de la République et le carrefour de la Croix du Roy.

Toutefois, il demande que des dérogations soient prévues en faveur des enseignes lumineuses ou non, installées au lieu même où s'exerce l'activité professionnelle qu'elles signalent.

2° bis Compte tenu de l'accord de l'Administration des Domaines,

Décide d'acquiescer à l'amiabilité les propriétés appartenant à la Société Immobilière Emile PARMENTIER situées 18, rue de la Libération, rue Vauguyon et rue Dailly, et à la Société Civile GARUDA, 2, place Deville et rue Dailly, situées dans la Zone d'Aménagement Différé instituée dans le périmètre de rénovation urbaine du Centre de Saint-Cloud.

3° Fixe à 550 F le quotient familial pour le bénéfice de tarifs réduits dans les services scolaires et sociaux.

4° Etablit les modalités de fonctionnement des classes transplantées pour la saison 1973-1974,

et fixe les frais de séjours à 25 F par enfant et par jour.

5° Autorise l'acquisition de parts dans la S.C.I. rue du Mont-Valérien pour agrandissement du logement du gardien, la ville étant co-proprétaire dans cet ensemble immobilier.

6° a) Alloue une indemnité forfaitaire de sujétions spéciales accordée aux assistantes sociales municipales.

b) Reclasse les femmes de service des écoles maternelles en agents spécialisés, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1974.

c) Vote une subvention complémentaire à l'Amicale des Agents Communaux.

7° Décide de rembourser à l'Association « Les Papillons Blancs de Saint-Cloud » les frais occasionnés par l'abandon de locaux situés 20, rue du Docteur-Desfossez.

8° Autorise le Maire à signer un contrat d'architecte avec M. Yann BOESSE, pour études d'aménagement d'une salle inoccupée dans le complexe sportif rue du Mont-Valérien, destinée à abriter les collections du Musée d'Histoire Locale.

\*\*\*

#### QUESTIONS DIVERSES

— Adopte le barème de remboursement des frais de scolarité pour les élèves domiciliés à Saint-Cloud qui fréquentent des écoles hors commune, et celui des remboursements dus à la ville pour

fournitures scolaires délivrées aux élèves domiciliés hors Saint-Cloud et qui fréquentent des établissements scolaires communaux.

— Décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971, le nouveau taux de l'indemnité de gestion attribuée à M. le Trésorier Principal de Saint-Cloud, Receveur Municipal de la ville.

Puis, par 20 voix et 7 abstentions, — Décide d'appliquer les dispositions du décret n° 73-858 du 6 septembre 1973, concernant les indemnités de fonctions accordées au Maire et aux adjoints.

\*\*\*

#### INTERVENTIONS DIVERSES

M. HAINQUE demande que l'on rappelle aux surveillants des parcmètres qu'une tolérance de 5 minutes de stationnement avant contravention doit être accordée aux usagers.

M. GAUDICHON évoque le problème de la grève des cars C.G.E.A.

Le Maire précise que bonne note est prise de ces interventions et qu'il y sera donné suite par l'adjoint compétent, Mme BRUNAU.

\*\*\*

M. le Maire annonce que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 13 décembre 1973, à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le vendredi 19 octobre à 0 h 20.

## PARTICIPATION

### de la population à l'activité municipale

#### Comité de question n° 5

C'est à l'école de Montretout que s'est tenu le 24 octobre le Comité de ce quartier animé par M. GAUDICHON, Conseiller municipal. Une nombreuse assistance était venue à cette réunion à laquelle participaient M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller général des Hauts-de-Seine, et plusieurs membres de la Municipalité.

M. GAUDICHON fit d'abord un rapide exposé afin d'évoquer les solutions apportées aux suggestions émises par les habitants lors du précédent comité du 13 juin dernier et rappela ainsi de nouveau ce que chacun pouvait attendre de ces réunions ouvertes à toutes et à tous.

Avant d'ouvrir le débat, M. GAUDICHON traça, pour information, les grandes lignes

des réalisations, travaux en cours et études effectués par l'équipe municipale.

#### VIE CULTURELLE DE SAINT-CLOUD

Après que furent montrés les efforts accomplis pour l'information de la population dans ce domaine, il y eut un rappel des diverses activités : exposition de peinture (« Fleurs et Oiseaux » de Mme de LESPINAY au Musée Culturel International ; salon des Artistes Clodoaldiens à partir du 17 novembre), programme musical (concert d'orgue, orchestres d'enfants...), journées Santos-Dumont relatées dans ce bulletin.

#### URBANISME

Le Plan d'Occupation des Sols est maintenant rendu public par arrêté préfectoral (nous sommes la troisième ville du département après Neuilly et Bagneux à avoir

notre P.O.S.). Il est prévu une possibilité de tirage de ce document.

Maquettes et dossiers peuvent être consultés en Mairie. En ce qui concerne la Rénovation du Centre et la ZAC Guinard dans lesquelles sont réservées des constructions sociales de même type que celles dont les travaux vont commencer pour les 70 logements du Marché de Montretout.

Deux constructions nouvelles furent annoncées : la modernisation complète de la gare de Montretout et un foyer pour personnes âgées de 80 studios à l'angle du boulevard de la République et de la rue Henri-Regnault.

Enfin, en ce qui concerne l'environnement, M. GAUDICHON parla des nouvelles plantations d'arbres, très importantes, et de l'affichage sauvage interdit boulevard de la République.



## TRAVAUX

Ils sont en cours à la Maternelle de Montretout. Le poste d'éclairage de la rue Pigache va être déplacé. De gros travaux de voirie ont été réalisés : rue Royale, rue d'Orléans, rue Hébert, et les trottoirs de la rue de la Porte-Jaune.

Chaque trimestre les rues du quartier feront l'objet d'une visite très stricte des services techniques de la ville.

Quant au pont reliant l'autoroute au boulevard périphérique, il sera mis en service courant 1974, le tunnel achevé fin 1975. Il faut s'attendre pendant les travaux à une perturbation de la circulation du fait des sorties très fréquentes de camions se dirigeant vers la place Magenta et revenant par le petit passage à l'entrée du tunnel actuel.

Par contre, nous avons obtenu l'accord pour la construction d'une passerelle au-dessus des voies permettant aux piétons un accès direct au Parc depuis la rue Edeline.

## TRANSPORTS

Un syndicat intercommunal a été créé pour que des études sérieuses puissent être faites et de nombreuses enquêtes à domicile auront lieu dans les prochaines semaines. Les personnes désignées par tirage au sort (1/20 des ménages) sont priées de participer efficacement à ce sondage d'opinion en réservant un bon accueil aux enquêteurs.

Enfin M. GAUDICHON rappela que toutes les observations concernant les plans de la ville installés dans chaque quartier seraient les bienvenues et parla de la prochaine mise en place dans Saint-Cloud d'une dizaine d'appareils téléphoniques.

Puis de multiples questions furent posées au cours de cette soirée.

M. FOURCADE, répondant à l'une d'elles, put expliquer, maquette en main, de quelle façon était envisagée la rénovation de la gare SNCF de Montretout, dont les travaux s'achèveront en 1975. La satisfaction fut générale à l'annonce de

cette restructuration, de la mise en circulation de voitures plus confortables et de la construction par la ville d'un passage piétonnier sous la rue Gounod, au niveau de la gare.

De nombreux autres problèmes furent évoqués : construction du foyer-logement pour personnes âgées : M. MARCORLLES, Maire adjoint chargé des questions sociales a précisé que l'architecte avait tout prévu pour atténuer les nuisances dues au bruit.

## TRANSPORTS - CIRCULATION

Pour les habitants inquiets de la situation très difficile sévissant actuellement à la G.C.E.A., M. FOURCADE a précisé que, si besoin était, le conseil général pourrait demander la substitution par la R.A.T.P. Quant aux difficultés très sérieuses de circulation rue Joseph-Leguay, il est demandé une intervention très rapide de la Municipalité pour restreindre bruits, odeurs et circulation causés par une entreprise de cette rue. Une étude est donc en cours pour régler ce problème (sens unique, limitation du tonnage des camions...).

## VOIRIE

Pour toutes les questions concernant ce domaine, on retiendra les réponses apportées par M. VOIZARD, Conseiller municipal :

— la rue de Buzenval vient en priorité au programme 1974 (600.000 F) ;

— Sente des Pommiers Rouges : elle sera refaite avant la fin de l'année ;

— rue des Tennerolles : elle sera refaite par les « eaux et fontaines » qui y exécutent actuellement des travaux.

Il faut souligner aussi que de nombreux travaux vont être exécutés par l'EDF pour le passage de câbles téléphoniques en vue du renforcement du réseau. C'est une question de sécurité.

A une question concernant l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune, M.

FOURCADE précisa que les travaux étaient programmés pour les années 77 à 80 et que la largeur prévue était de 32 mètres, l'idée étant ainsi de ne pas accroître la circulation à l'intérieur de la commune.

Le croisement rue Pigache-avenue Foch est devenu très dangereux. Il serait nécessaire de faire au minimum les améliorations suivantes :

1) rue Pigache, une ligne continue au voisinage du carrefour ;

2) un panneau « stop » avenue Foch permettant le dégagement de la rue Pigache avec plus de sécurité ;

3) par ailleurs une suggestion par écrit a été remise pour faciliter le dégagement des véhicules de la résidence des Pommiers d'Or.

Débordant les problèmes propres du quartier, M. Jean-Pierre FOURCADE annonça l'élargissement de la chaussée à quatre voies du Pont de Saint-Cloud au Pont de Sèvres, sans pour cela toucher au Parc.

## COMMERCES

Le projet de centre commercial à l'angle Foch-Montretout, permettra de limiter l'évasion des consommateurs (pour l'instant 12 % seulement des achats sont faits à Saint-Cloud).

## HOTEL DES POSTES

Quand le nouveau bureau principal sera construit, l'actuel de Montretout pourra, soit rester bureau de poste, soit servir pour l'agrandissement de la caserne de pompiers, soit enfin devenir une Mairie annexe.

Toutes ces questions permirent à M. FOURCADE et aux membres du Conseil Municipal de préciser les options prises pour ce quartier dans le cadre du budget 1974 et de mieux connaître, chacun en ce qui le concerne, les problèmes qui se posent aux Clodoaldiens.

Nous vous rappelons que le Comité de quartier du Centre, organisé par M. MELLINET, Conseiller Municipal, aura lieu le 9 janvier 1974, salle Gounod, 14, rue des Ecoles.

Les deux prochaines Commissions Extramunicipales auront lieu dans la grande salle de la Mairie à 21 heures les :

- 16 janvier : stationnement-parkings.
- 5 février : urbanisme, espaces verts.

## Le point sur le problème des logements à caractère social à Saint-Cloud

### (HLM, ILN, appartements à loyer plafonné)

Il y a juste un an, nous informions les lecteurs du bulletin municipal, que nous nous proposons de traiter dans un bulletin du problème du logement à Saint-Cloud. Nous avons tardé quelque peu, car nous souhaitions non seulement faire le point de la situation actuelle, mais encore pouvoir présenter d'une manière suffisamment précise, un ensemble de projets à court terme (deux années environ) dont la réalisation ne soit pas susceptible d'être remise en cause.

Les conditions nous permettant de répondre sur ces deux plans sont aujourd'hui réunies.

#### La situation actuelle

Le parc de logements dont la Municipalité dispose du droit d'attribution se compose de 356 logements :

— 230 H.L.M. (habitations à loyer modéré)

— 126 I.L.N. (immeubles à loyer normal)

ainsi répartis dans Saint-Cloud.

#### H.L.M.

Adresse	Nombre de logements	Année de mise en service
rue du 18-juin	82	1954
9, rue Dailly et rue du Dr-Desfossez	50	1960
77, rue Sevin-Vincent	50	1967
12, rue F.-Chartier	48	1969
Total	230	

#### I.L.N.

2, rue Ernest-Tissot	41	1965
187, bd de la République	19	1967
7-9, rue Gounod	66	1972
Total	126	

Tous ces logements sont naturellement occupés.

Dès qu'un départ se produit, le locataire est immédiatement remplacé ; le nouvel occupant est désigné par la Municipalité, sur proposition d'une commission composée de 4 Conseillers municipaux.

Mais, le nombre annuel de départ est très faible :

— 7 en 1971 ;

— 13 en 1972 ;

— 17 en 1973 (jusqu'à ce jour).

#### Le fichier municipal du logement

Le fichier municipal du logement est révisé chaque année ; cela signifie que l'on envoie à tous les inscrits une fois par an, une nouvelle demande, seuls ceux qui répondent à cette nouvelle demande demeurent inscrits. Nous insistons pour que tous ceux qui ne nous ont pas renvoyé leur demande, soit par lassitude, soit par négligence, le fasse sans tarder, car, non seulement comme il sera dit plus loin nous entrevoyons le moment où nous pourrons satisfaire la plupart des inscrits, mais encore

ce fichier est le seul moyen sérieux dont nous disposons pour mesurer l'étendue des besoins.

En 1973 avant l'envoi de la demande de renouvellement, le nombre d'inscrits étaient de **633**, dont : 340 pouvaient être considérés comme urgents, et plus de 100 dramatiques.

Aujourd'hui, **296** demandes seulement nous ont été retournées dont :

180 peuvent être considérées comme urgentes et 75 comme dramatiques.

#### Les perspectives

Devant l'étendue et la gravité du problème dont les répercussions sociales sont évidentes, la Municipalité s'est efforcée de mettre sur pied un certain nombre d'opérations qui toutes font naturellement partie du plan quinquennal.

##### a) Foyer logement pour personnes âgées

La Municipalité précédente avait bloqué à cet effet un terrain situé à l'angle du boulevard de la République et de la rue Henri-Regnault.

Après de laborieuses négociations, l'expropriation qui aurait demandé plusieurs années a été évitée : la ville a pu acquérir le terrain, après un accord amiable avec le propriétaire.

La Municipalité a confié à la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts et consignation le soin d'édifier un foyer logements de 80 places. Le permis de construire vient d'être délivré.

La gérance sera confiée à l'A.R.E.P.A., organisme dépendant également de la Caisse des dépôts et qui gère déjà de nombreux foyers dans la Région Parisienne.

Chaque studio comprend :

- une petite entrée,
- une petite cuisine,
- une salle d'eau avec lavabo, douche et WC particulier,
- une grande chambre.

En outre, des salles de réunions, de lecture, de travaux manuels sont prévues.

#### H.L.M. du boulevard de la République

Les réserves foncières que la ville s'efforce de constituer petit à petit depuis 2 ans 1/2 se prêtant difficilement à la réalisation d'une opération HLM, la Municipalité a décidé d'édifier sur le marché de Montretout 2 immeubles HLM comprenant au total 70 appartements. Le marché restera sur l'emplacement actuel et les parkings nécessaires au fonctionnement du marché et aux futurs locataires des immeubles ont été prévus.

#### Immeuble à caractère social de la Z.A.C. Guinard

Décidée par la précédente Municipalité, la Z.A.C. (zone d'action concertée) Guinard établie sur le terrain occupé jusqu'à un passé récent par les Pompes Guinard, devait initialement comprendre 46 appartements à caractère social :

— 23 H.L.M.

— 23 I.L.N.

Après de longues négociations le promoteur a accepté de porter à 125 le nombre d'appartements H.L.M. En outre il s'est engagé à construire 55 appartements à loyer plafonné.

C'est donc au total 180 appartements qui seront édifiés sur le terrain Guinard.

## CONCLUSION

Toutes ces opérations dont les études sont terminées, doivent en principe être achevées dans un délai compris entre 18 et 30 mois environ. Au total la ville disposera alors de 250 nouveaux logements, plus les 80 studios du foyer logement.

Compte tenu des logements rendus vacants par l'ouverture du foyer logement et sans doute par l'occupation d'une partie des 55 appartements à loyer plafonné par des occupants actuels d'HLM, on peut raisonnablement conclure qu'un pas très important aura été fait dans la solution du problème du logement à Saint-Cloud.

Quant aux logements H.L.M. prévus dans le cadre de la rénovation du quartier du Centre, ils seront entrepris par priorité pour permettre le relogement des habitants de ce quartier. Un prochain article donnera toutes les précisions nécessaires.

N.E. MARCORELLES

Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales

## FOYER-RESTAURANT POUR LES ANCIENS

*Combien d'Anciens connaissent le simple et sympathique repas de l'Amitié qui a lieu quotidiennement à Saint-Cloud, 14, rue des Ecoles, Salle Gounod (1<sup>er</sup> palier) depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1972 (sauf samedi et dimanche). Il suffit de vous faire inscrire à la Mairie et ensuite prévenir la veille du jour où vous viendrez déjeuner ; sans obligation de venir tous les jours bien entendu. Des tickets vous sont vendus tous les vendredis aux prix de 2,25 F et 4,50 F, suivant vos ressources. Ils sont valables toute l'année.*

*Ces repas comprennent : un hors-d'œuvre, viande garnie (rôtie ou grillée), fromage, dessert, café. Bière 0,35 F - Vin 0,90 F.*

*Il est probable que certaines personnes aimeraient y venir mais n'osent pas s'imaginant que ce foyer-restaurant a été créé uniquement pour ceux qui ont de faibles ressources. Détrompez-vous. Ce foyer-restaurant a pour but principal d'aider les personnes souffrant de solitude. Toutes les classes de la société sont concernées.*

*Venez, vous serez bien accueillis ; si vous avez des craintes essayez pendant quelques jours seulement.*

*De plus vous avez l'avantage d'être mis au courant des activités des 3 Clubs de l'Age d'Or.*

*1) Rue de l'Yser - quai Carnot, Centre Social : lundi et jeudi goûters.*

*2) 14, rue des Ecoles - Salle Gounod : dimanche et mercredi, un mardi sur deux (chorale).*

*3) 12, rue Ferdinand-Chartier (près de Stella) : mardi et vendredi.*

*Activités des 3 Clubs : jeux variés, travaux manuels, diapositives, films, dialogue.*

*Promenades en car, sorties théâtrales, deux dimanches créatifs par mois animés par les jeunes de Saint-Cloud.*

*Les autres dimanches foyer d'accueil salle Gounod. De plus chacun peut apporter des idées nouvelles.*

*A Saint-Cloud c'est vraiment l'Age d'Or. Venez nous en convaincre.*

*Notre devise est « cultivons l'amitié ».*

## ENSEIGNEMENT

### CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES

La Caisse des Ecoles Publiques, destinée à l'origine à encourager et à faciliter la fréquentation de l'Ecole par des récompenses et des secours, étend désormais son action à de nombreux autres domaines.

C'est ainsi que lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité un certain nombre de résolutions, dont certaines concernent les bourses.

— Une bourse de 250 F sera dès cette année accordée à **tous** les parents d'**enfants handicapés** habitant Saint-Cloud, qui ne peuvent, du fait de leur handicap, fréquenter les écoles pré-élémentaires, élémentaires et CES de la ville (se faire connaître à la Mairie).

— Une bourse pour les **études surveillées** dans les écoles élémentaires sera accordée aux familles dont les revenus n'atteignent pas 550 F par personne et par mois.

La Caisse des Ecoles Publiques de la Ville de Saint-Cloud gère cette année un budget de 200 000 F provenant de subventions de la commune (75 %), du département, des cotisations et souscriptions, des dons et quêtes aux mariages.

Ses activités sont variées : les **centres aérés** qui fonctionnent les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires (à l'exception du mois d'août) reçoivent 350 enfants, dont 60 toute la journée ; le **centre aéré sportif** permet à 90 enfants de pratiquer régulièrement le hand-ball et le tennis de table, et la **danse rythmique** obtient un grand succès auprès des enfants des écoles.

Il faut ajouter à cela les **garderies maternelles du matin et du soir**, le **cinéma éducatif...** en un mot, tout ce qui concerne les activités péri-scolaires.

Le Conseil a décidé de prendre à sa charge à partir de janvier 1974 les **garderies maternelles des mercredis et jours de vacances scolaires**, les **cadeaux de Noël** aux enfants des écoles pré-élémentaires, et les **prix de fin d'année** aux enfants des écoles élémentaires.

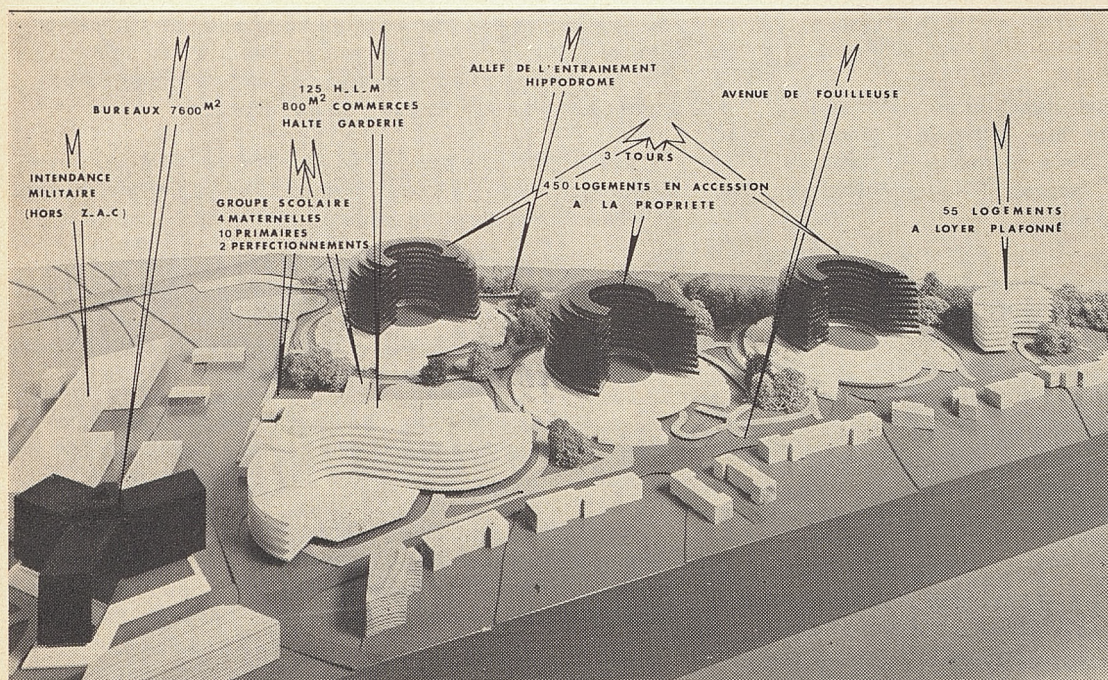
Quinze membres font partie de ce Conseil d'Administration.

Le Maire et cinq élus municipaux en sont membres de droit.

Le Préfet nomme un représentant. Huit personnes sont élues pour 6 ans.

Le dernier mandat de ce Conseil arrive à son terme et des élections vont avoir lieu en janvier prochain. Seuls pourront voter les adhérents à la Caisse des Ecoles qui auront réglé leur cotisation avant le 31 décembre. Les candidatures à ce Conseil seront reçues en Mairie, au Bureau de l'Enseignement.

# URBANISME



Z. A. C.  
GUINARD  
FOUILLEUSE

Les anciens terrains d'emprise des usines des Pompes Guinard, un triangle d'une superficie de 6 ha, sont situés à l'extrémité nord de Saint-Cloud, en limite de Suresnes. Ils sont bordés au sud-ouest par l'hippodrome, au nord-ouest par Suresnes, et enfin à l'est, par l'Intendance Militaire.

## Bref rappel historique :

En 1970, le Préfet des Hauts-de-Seine, prescrivait, par arrêté, la création d'une Zone d'Aménagement Concertée, à la suite d'une convention signée par l'ancien Maire et M. Guinard, propriétaire du terrain.

Un COS de 1,22 avait été accepté. Il ne nous a pas semblé possible de la remettre en cause bien qu'il ne corresponde à notre option constante à limiter les densités d'habitation à Saint-Cloud. Par contre lors de la discussion du dossier de réalisation qui fait suite à la convention nous avons envisagé d'obtenir des prestations supplémentaires de la part de l'aménageur et surtout de donner au programme une vocation plus sociale.

## Parti d'urbanisme retenu :

La SCI « Les Parcs de Saint-Cloud », 14 bis, rue Daru à Paris a, après quelques vicissitudes, acheté le terrain des Pompes Guinard et adopté le principe des bâtiments circulaires, plus exactement tronconiques. Chacun d'eux comporte trois étages de maisons semi-individuelles avec

terrasses et petits jardins, un étage de galerie circulaire et neuf étages de logements de standing. L'avantage de ce type de bâtiments, à égalité d'occupation, est de ne pas former un mur, une barrière, mais au contraire de laisser des échappées aérant l'ensemble immobilier.

La ZAC comprendra trois de ces bâtiments, un bâtiment en forme d'S pour les HLM et un bâtiment en quart de cercle abritant des logements à loyer plafonné ; le tout complété par quelques commerces implantés dans le bâtiment en S, un immeuble de bureaux classique, un groupe scolaire, une halte-garderie, un gymnase.

L'ensemble sera noyé au milieu d'espaces verts avec aires de jeux pour les jeunes enfants, un square public, des chemins piétonniers intérieurs pour se rendre d'un immeuble à l'autre et aux équipements sociaux, culturels ou économiques.

Il n'y aura normalement pas de circulation automobile à l'intérieur de l'ensemble immobilier, l'accès des parkings souterrains se faisant en périphérie : en bref une aire de 6 ha sans voitures, sauf, à titre exceptionnel, les voitures des pompiers et des camions de servitude.

L'actuelle allée d'entraînement sera élargie pour relier directement Rueil au boulevard de la République. Une des rangées d'arbres sera conservée, l'autre sera reconstituée pour retrouver la longue allée plantée actuelle. Le carrefour boulevard de la République, rue du Camp-Canadien, allée d'entraînement, sera aménagé.

### Programme :

En dehors des équipements publics pour lesquels une emprise de 1 ha était réservée, la convention initiale prévoyait la réalisation de 67 510 m<sup>2</sup> de logements, 7 140 m<sup>2</sup> de bureaux et 1 200 m<sup>2</sup> de commerces à implanter sur les 5 ha restants. Sur les 67 510 m<sup>2</sup> de logements, il n'était prévu que 23 HLM et 23 ILN.

Le nouveau programme prévoit :

- 450 logements en accession toujours sur à la propriété 67 510 m<sup>2</sup>
- 125 HLM de surface
- 55 logements à loyer plafonné H.O.

Le nombre de logements sociaux est ainsi passé de 46 prévus initialement à 180, sans augmentation de la surface globale, c'est-à-dire de la densité d'occupation.

S'y ajouteront :

- des bureaux 7 600 m<sup>2</sup> de surface
- des commerces 800 m<sup>2</sup> H.O.
- une halte-garderie 250 m<sup>2</sup>
- un groupe scolaire sur une emprise de 9 000 m<sup>2</sup> au sol comprenant :
  - 4 classes maternelles
  - 10 classes primaires
  - 2 classes de perfectionnement
- et enfin 800 places de parking sous les bâtiments.

Il faut noter ici qu'à la demande des associations de commerçants, les surfaces commerciales ont été réduites de 1 200 m<sup>2</sup> à 800 m<sup>2</sup> et que les commerçants de Saint-Cloud auront priorité pour occuper ces surfaces.

Par ailleurs un gymnase de 600 m<sup>2</sup>, sans doute semi-enterré, a été ajouté au programme, ainsi qu'un square public de 1 000 m<sup>2</sup>.

La réalisation s'étalera sur la période 1974-1978.

Tous les logements sociaux, un tiers des logements en accession à la propriété, le groupe scolaire, seront réalisés en première tranche, et vraisemblablement livrés dans le premier semestre 1976.

Sur le plan financier la participation forfaitaire du promoteur a été portée de 1 690 000 F à 2 150 000 F et un prêt de 3 M F sur 10 ans à 8,35 % sera accordé à la Ville pour la réalisation des équipements publics.

**En conclusion**, bien qu'il faille regretter une densité trop forte liée en particulier au Cos initial de 1,22 et aux emprises routières très importantes demandées par le département, le Conseil Municipal dans sa séance du 13 septembre 1973 a accepté le projet présenté.

Il faut en effet remarquer que la construction des 180 logements sociaux de ce programme s'ajoutant aux 70 logements prévus sur le marché de Montretout conduira la ville de Saint-Cloud à faire passer en trois ou quatre ans de 350 à 600 les logements dont elle dispose, pour faire face aux demandes qui lui sont présentées.

Cet effort social très important puisqu'il permet d'augmenter de 40 % en quelques années un parc construit en 25 ans sera poursuivi dans le cadre de la rénovation du centre.

**B. CUNY**

Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme

### LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES depuis le 3 septembre 1973

NATURE DES CONSTRUCTIONS	ADRESSES DES CONSTRUCTIONS	DATES DES AUTORISATIONS
HABITATIONS ET LOCAUX MUNICIPAUX	37, rue du Mont-Valérien	le 28- 9-73
PAVILLON D'HABITATION	102, rue Tahère	le 29- 9-73
PAVILLON	91, rue des Tennerolles	le 9-10-73
BATIMENT R + 10 MARCHE COUVERT ET STATION-SERVICE (81 logements + 21 chambres)	rue Michel-Salles boulevard de la République et rue du Camp-Canadien	le 10-10-73
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES	137-139-141, boulevard de la République et 2-4, rue Henri-Régnault	le 17-10-73
AGRANDISSEMENT	24, rue Ernest-Tissot	le 16-10-73
MODIFICATIONS INTERIEURES	138, rue Tahère	le 20-10-73
PAVILLON	4, rue Gaston-Rollin	le 29-10-73

## RÉNOVATION DU CENTRE

C'est dans le courant des mois de décembre et janvier que les nouveaux projets des deux aménageurs UFI-UFIC d'une part et OCIL d'autre part, seront présentés à la population du Centre-Ville dans une Commission Extra-Municipale, précédée d'une exposition en mairie. La date en sera portée à la connaissance des habitants de SAINT-CLOUD par la presse locale et par voie d'affiche.

Par ailleurs, les différentes associations intéressées à cette rénovation ont fait connaître les noms de leurs représentants à la Commission d'étude des dossiers. Ce sont :

### Commerçants

- Mme LERICHE  
Suppléant M. FRETZ ou M. BARTHOMEUF

- Mme COLIZZA Yvonne  
Suppléant M. MIGNARD

### Propriétaires

- M. BOUYGUES  
Suppléant M. de CASTELET
- Mme BOURGEOIS  
Suppléant Mme FLAMENT

### Locataires

- M. AMELINE  
Suppléant M. KERHARO
- M. DEFREMONT  
Suppléant M. BRISSET ou M. BERRUYER

## ESPACES VERTS

Nous ne devons pas oublier que nous sommes privilégiés, enserrés entre les 400 hectares du Domaine National de Saint-Cloud et les 70 hectares de l'hippodrome, avec encore, et pour notre joie, un nombre considérable de jardins à Montretout et au Val d'Or.

Néanmoins le Plan Quinquennal d'Equipement prévoyait, pour l'année 1973, l'exécution d'une tranche de travaux de 250 000 F pour la création ou l'amélioration d'espaces verts à SAINT-CLOUD. Des crédits particuliers avaient été prévus au budget 73 pour que des plantations importantes soient faites dans le cimetière, ceci conformément à un plan d'ensemble que nous poursuivons par tranches successives.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé dans le courant de l'hiver car, en particulier en ce qui concerne les plantations d'arbres, cette période de l'année est la seule favorable.

Notre politique a consisté à saisir toutes les occasions de créer un point de verdure notamment dans les quartiers les moins favorisés. Nous avons décidé de planter des ampelopsis sur les murs de la bibliothèque, du parking de la sécurité sociale, du parc public de Béarn (extérieurement), de l'école Saint Pie X, le long de la rue Hébert. Outre le fait que nous souhaitons cacher ces murs, trop hauts et trop écrasants, nous espérons ainsi réduire les possibilités d'affichage sauvage qui agace, à juste titre, la population de Saint-Cloud.

Nous avons également prévu l'aménagement du petit terrain qui se trouve en haut de l'escalier Feudon et qui commence à être considéré comme un dépôt d'ordures. L'expérience que nous avons tentée aux Coteaux en créant deux mini-squares aux abords de la passerelle a été concluante. Ces deux espaces qui étaient constamment recouverts d'immondices ont été parfaitement respectés et sont utilisés par les riverains. Nous allons d'ailleurs y planter quelques nouveaux arbustes pour étoffer cette modeste touffe de verdure.

C'est avec le même souci de supprimer des secteurs dont l'abandon est choquant que nous faisons planter le

talus du marché du 18 juin qui, au printemps, sera fleuri d'iris et, en été, de buddleyas.

Il était par ailleurs urgent d'aménager le terrain qui entoure les locaux des activités du mercredi rue Gounod. Ce sera chose faite en même temps que nous améliorerons l'entrée et le petit square qui a été ouvert au public en juillet dernier.

Il nous a semblé également utile de remettre en état ce que nous désignerons sous le nom de « square des Gâte-Ceps », c'est-à-dire le triangle situé au carrefour du boulevard Jules-Peltier et de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny.

Dans le même temps, et après consultation des services spécialisés de la Ville de Paris, nous procéderons à la plantation des rues Royale, d'Orléans et Hébert, comme nous nous étions engagés à le faire.

Parallèlement, car cela fait partie de nos devoirs, nous ferons effectuer des travaux d'élagage et hélas ! nous procéderons à l'abattage de 4 arbres du parc public de Béarn, dont deux, morts depuis plusieurs années, deviennent dangereux, de l'avis même de spécialistes de la Ville de Paris.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des plantations prévues par la Direction Départementale de l'Equipement dans les zones de reculement le long des voies nationales et départementales, pas plus que la création d'un parc public sur l'actuel terrain de la Princesse de Grèce bien que cette affaire vient d'être réglée comme nous le souhaitions.

Nous ne ferons qu'aborder le problème du doublement du tunnel de l'autoroute, pour rappeler que nous avons obtenu que le viaduc projeté soit abandonné au profit d'un tunnel et d'une tranchée couverte en majeure partie et qu'il est formellement entendu que, pour chaque arbre abattu, l'Equipement procédera, à la fin des travaux, à la plantation de quatre jeunes arbres.

S. F. BRUNAU  
maire-adjoint chargée des travaux  
et de la circulation

8, place Silly  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.25.69

Ouvert  
de 9h 30 à 17h 30 ;  
le samedi matin  
de 9h 30 à 12h



# la Maison de l'Amitié

## cet organisme mal connu!

Elle rassemble à ce jour, sous un même toit, dans un même souci d'efficacité et d'informations mutuelles, 29 associations à caractère social, de toutes confessions et d'origines politiques diverses, unies pour mieux coordonner leurs efforts et leurs actions locales, ceci en liaison étroite avec le bureau d'aide sociale et la municipalité.

Le premier objet de ces quelques pages est de faire percevoir au lecteur ce que la MAISON DE L'AMITIE a de nouveau, d'inédit, et même d'exceptionnel. Pour ce faire, les points suivants seront développés :

- I. — Liste des associations adhérentes à la Maison de l'Amitié
- II. — Organisation de la Maison de l'Amitié
- III. — Bilan de ses réalisations
- IV. — Conclusions



qu'est-ce que  
la Maison  
de l'amitié?

## LISTE DES ASSOCIATIONS ADHERENTES A LA MAISON DE L'AMITIE

### Aide à Domicile aux Personnes Agées

Peut être assimilée à un service public. Son fonctionnement dépend d'un certain nombre d'impératifs qui lui sont imposés par les organismes avec lesquels elle travaille (Sécurité Sociale, Bureau d'Aide Sociale, Hospitalisation à domicile, S.N.C.F.). Seules, les personnes âgées répondant à certains critères sont susceptibles d'être prises en charge, soit par la Sécurité Sociale (les ressources ne doivent pas excéder 1.150 F pour une personne seule et 1.725 F pour un ménage, déduction faite du loyer principal), soit par le B.A.S. (dans ce cas, s'adresser à la Mairie).

### Aide aux Mères

L'Association de l'Aide aux Mères reconnue d'utilité publique (Loi 1901) exerce à Saint-Cloud son activité depuis 1948. Son but : remplacer ou seconder la mère de famille ayant au moins 3 enfants à charge pour lui permettre de traverser une période difficile (matérielle ou morale) : suite naissance, maladie, hospitalisation.

### Association des Conseillers Conjugaux

L'Association Française des Centres de Consultation Conjugale (AFCCC) née il y a 13 ans en France, se propose d'apporter une aide spécifique à ceux qui éprouvent de la difficulté à établir une relation avec autrui.

Les Conseillers ont reçu une formation personnelle d'abord, puis spécialisée, étendue sur 4 ou 5 ans, poursuivie sous forme de recyclage tout au long de leur vie professionnelle.

Au cours d'un **entretien**, le Conseiller **accueille** d'une façon inconditionnelle les besoins affectifs du consultant, établit avec lui une **relation vraie** et essaye **d'entendre** sa véritable demande pour lui faciliter une réflexion sur elle.

### Association des Familles

100 familles adhérentes.

- S'occupe de toutes les questions touchant les intérêts des familles.
- Organise des sorties pour les jeunes de 10 à 14 ans, les mercredi ou samedi après-midi. (Cette section a fusionné avec la Maison des Jeunes et de la Culture.)
- Communique tous renseignements sur les camps de vacances et séjours à l'étranger.

### Association Familiale Protestante

A pour cadre la Paroisse protestante (secteur Saint-Cloud-Garches).

Vient en aide surtout aux personnes âgées. Organise des rencontres : 2 goûters par an.

### Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés

A pour objet la défense des travailleurs immigrés en les faisant participer eux-mêmes à l'action entreprise :

- permanence d'accueil : information sur les démarches administratives, logement, etc. ;
- cours d'alphabétisation gratuite : 200 personnes inscrites. 2 cours : 89, rue des Tennerolles, lundi, mercredi, 20 heures. Maison de l'Amitié, lundi, mardi, mercredi, 14 h 30 ;
- cours de rattrapage pour les enfants (par des lycéens) à domicile, de 17 h à 18 h ;
- visites aux malades dans les hôpitaux.

### Association Populaire Familiale

Rattachée à une fédération départementale (U.D.A.P.F.), elle est adhérente à l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.P.F.). Elle s'est fixée comme objectif la défense et la formation des familles de milieu populaire. Elle regroupe toutes les familles préoccupées des problèmes sociaux sur le plan communal, départemental et national.

### Association pour la Visite des Malades

Exerce son action à l'Hôpital de Saint-Cloud, au centre R. HUGUENIN, à la Clinique du Val-d'Or et à la Maison de Retraite de Lelégard.

Consiste à visiter les malades isolés, à assurer la distribution de livres dans chaque service une fois par semaine (16 visites).

Un goûter a lieu une fois par mois et regroupe 30 à 35 personnes. Des sorties sont également organisées.

### Centre d'Etude et d'Action Sociale

Réunit tous ceux que préoccupe la qualité de la vie dans la commune.

Essaie d'appréhender les problèmes découverts pour leur donner des solutions constructives, le plus souvent en liaison avec les pouvoirs publics.

A Saint-Cloud, le CEAS est à l'origine de l'ASTI et de la Maison de l'Amitié. A réalisé une enquête sociologique sur le troisième âge dont les conclusions ont amené la création des Clubs de l'Age d'Or.

S'occupe également d'organiser des sessions de formation.

### Club de l'Age d'Or

L'Association des Clubs de l'Age d'Or coordonne l'action de trois clubs prévus pour le troisième âge à Saint-Cloud. Ouverts à tous, mais ayant chacun leur caractère, ils offrent aux Anciens une ambiance amicale et des possibilités de toutes sortes.

- Au Centre Social, 6, rue de l'Yser : tous les lundis et jeudis à 14 h 30, goûter offert par la Municipalité, jeux de carte, bridge, etc.
- Rue des Ecoles, salle Verhaeren, tous les mercredis et un dimanche sur deux à 14 h 30. L'autre dimanche, au Centre Aéré, rue Gounod, matinées récréatives animées par les jeunes.
- 12, rue Ferdinand-Chartier (ancien Club, 98, rue de la Porte-Jaune) tous les mardis 14 h 30, bridge, belote. Tous les vendredis, présentation de films, diapos, conférences, jeux, gymnastique.

### Colis et Réveillons

L'action de cette Association s'étend essentiellement sur la période de 3 mois précédant Noël. Elle aide les Petits Frères des Pauvres à organiser un Réveillon et porte des colis à domicile à l'occasion de Noël, après une large collecte de fonds auprès de la population.



Club de l'Age d'Or



### Cours d'alphabétisation



### Comité d'Entraide Sociale

Créée en 1938, cette association gère le dispensaire des Coiteaux, 11, rue Albert-1<sup>er</sup>, dans lequel fonctionnent, en outre, un service d'entraide, une bibliothèque, un ramassage de vêtements et une garderie d'enfants de 8 à 13 ans.

Le comité abrite, d'autre part, dans des locaux lui appartenant 38, boulevard de la République, un deuxième dispensaire et diverses activités à caractère social. Ces dispensaires sont tenus, avec l'aide des personnes bénévoles, par deux religieuses « servantes du Sacré-Cœur » qui donnent aussi des soins à domicile.

### Croix Rouge Française

Organise des cours d'auxiliaires sanitaires (Clinique du Val-d'Or) et des cours de santé au foyer.

Elle gère la crèche à domicile et met sur pied en ce moment une nouvelle équipe de secouristes pour Saint-Cloud, l'équipe existante étant exclusivement affectée à l'Autoroute de l'Ouest. Aide depuis de nombreuses années le Centre de Transfusion Sanguine de Versailles lors des prélèvements.

Elle accueille en outre depuis peu, le Club de l'Age d'Or, 12, rue F.-Chartier.

### Entraide

38, boulevard de la République, ouvert le jour du marché, le mercredi de 10 h 30 à 12 h. Travaille beaucoup avec la MAISON DE L'AMITIE.

S'occupe de toutes les questions de placements, garde d'enfants, baby-sitting.

### Frères des Hommes

Créée en 1965 par Armand MARQUISET, l'Association FRERES DES HOMMES, sans aucune option politique ou religieuse, s'est donné pour objectif d'envoyer dans les pays en voie de développement, des jeunes hommes de 21 à 27 ans, pour vivre, sur la base d'un engagement de 2 ans, au cœur des populations les plus défavorisées et les aider à s'auto-développer.

Des équipes de FRERES sont implantées en Inde, Pérou, en Equateur, au Brésil et en Haute-Volta.

Leurs réalisations concernent désormais un million d'hommes, de femmes et d'enfants. Localement, FRERES DES HOMMES a formé une équipe de soutien à SAINT-CLOUD, regroupant GARCHES, VAUCRESSON et MARNES-LA-COQUETTE. Il se propose de susciter des candidatures de volontaires et de collecter des dons.

### Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques

Association pour l'Emancipation des Handicapés Physiques Moteurs ou Sensoriels par le travail et la culture.

Pratiquement, apporte une aide à trois niveaux :

- 1) avant les études (orientation) ;
- 2) au cours des études (logement, transport, aide matérielle, phonothèque, magnétothèque) ;
- 3) après les études (orientation professionnelle, aide à l'insertion professionnelle).

### Ligue Anti-Alcoolique

Regroupe les buveurs guéris, afin qu'ils se soutiennent mutuellement.

### Lutte Contre le Bruit

Essaie de regrouper ceux que traumatisent gravement l'ambiance bruyante de la ville en vue d'une action commune auprès des responsables.

### Ligue Contre le Cancer

En vue de l'information du public, diffuse les méthodes de dépistage, de diagnostic et de prévention. Les fonds recueillis lors des quêtes annuelles permettent, outre une participation au budget de la recherche, l'amélioration du confort des malades dans certains centres de soins et l'allocation de secours aux malades et à leur famille.

### Maison des Jeunes et de la Culture

Groupe des activités artistiques et culturelles.

S'adresse à toutes les classes d'âge. Travaille avec l'ASTI (fêtes), Clubs de l'Age d'Or, l'Association des Familles (Loisirs Jeunes).

En liaison avec l'Université de Nanterre, dans le cadre de la Formation Permanente, la M.J.C. est, depuis peu, le lieu de sessions de formations diverses.

### Orientation Juridique

Ce service, assuré par trois Conseillers, reçoit sur rendez-vous, chaque semaine, 7 à 8 personnes, désireuses d'être renseignées sur des problèmes juridiques ou familiaux les plus variés.

Samedi matin et jeudi après-midi.

### Parrainage et Aide aux Vieillards

Cette Association s'occupe de 100 personnes sur Saint-Cloud. Elle procure une aide matérielle (charbon, vêtements) et une aide morale (visites). Des visiteuses, par quartiers, s'occupent particulièrement des personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent pas faire partie des clubs. Se tient en liaison avec le B.A.S.

### Préservation, Amélioration, Confort, Transformation de l'Habitat Existant

S'occupe de l'amélioration du logement. Donne des conseils techniques, trouve des prêts. A fait appel à une équipe de bénévoles (jeunes du lycée), pour résoudre différents cas.

A aidé le Club de l'Age d'Or de la rue F.-Chartier à s'installer. En 1972, a eu à s'occuper de 12 cas.

### Syndicat des Employeurs de Personnel Employé de Maison

Le Comité des Hauts-de-Seine regroupe les employeurs du 92. Il les représente, discute en leur nom et signe la Convention Collective légalement obligatoire et mise à jour. Il adresse à ses adhérents tous les documents concernant la législation en vigueur et ses modifications, leur donne des renseignements, les conseille en cas de litige.

### Secours Catholique

Procure un secours matériel et moral aux détreffés, soit isolées, soit d'ordre général (catastrophes, inondations, famine).

## Société Saint Vincent de Paul

Cette Association s'occupe de nombreux cas sociaux, en particulier ceux signalés par le B.A.S. et la Maison de l'Amitié. Gère un budget assez important, qui permet des dépannages. Visite des familles dont elle s'est occupée et les suit.

## Union Féminine Civique et Sociale

Mouvement d'Education Permanente et d'Action institutionnelle, Mouvement de Consommateurs, l'U.F.C.S. regroupe les femmes de milieux sociaux divers, leur propose une recherche en groupe, des possibilités de stage de formation, l'étude des problèmes d'actualité, pour une promotion des droits et des responsabilités des personnes.

## Union des Vieux de France

Association Clodoaldienne fédérée sur le plan départemental et national. A une action de défense des intérêts des Vieux Travailleurs. 250 adhérents.

Donne deux goûters par an avec spectacle.

Apporte une aide morale et matérielle aux personnes les plus défavorisées.

Club de l'Age d'Or



## Women International Zionist Organisation

(Créée à Londres en 1920), dirige actuellement et maintient en Israël 550 institutions éducatives et sociales pour la femme et l'enfant.

48 fédérations à travers le monde.

La fédération française regroupe 15.000 personnes, a des activités culturelles et de loisirs et a la charge de 5 institutions en Israël.

---

## ORGANISATION DE LA MAISON DE L'AMITIE

La Maison de l'Amitié est administrée par un conseil de 11 membres, émanation des associations qui la composent.

Ce conseil gère les crédits accordés par la municipalité et le Conseil Général ainsi que le produit des cotisations de ses adhérents et les dons des sociétés ou particuliers qui désirent appuyer son action ou la remercier des services rendus bénévolement.

Bien que la majeure partie du budget actuel de la Maison de l'Amitié provienne de la subvention municipale, elle garde toutefois une entière liberté d'action.

Deux secrétaires rémunérées aidées de dix personnes bénévoles (chargées de l'accueil et de l'aide extérieure) se tiennent au service de la population, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

Elles reçoivent, renseignent, écoutent et orientent vers les différentes Associations en indiquant leurs heures de permanence.



**S.V.P. permanent**

Renseignements de toute nature  
de 9 h 30 à 17 h 30  
sans interruption

**ENTRAIDE**

Offres et demandes  
de toutes natures  
Employées de maison  
Femmes de ménage - Matériel  
Baby-sitting - Garde enfants  
Petits emplois divers  
tous les matins  
de 9 h 30 à 12 h

**ALPHABETISATION**

cours gratuits donnés aux  
travailleurs étrangers  
maghrébins, africains,  
espagnols, portugais, etc.  
lundi, mercredi, 20 h à 21 h 30  
lundi, mardi, mercredi, jeudi  
de 14 h à 16 h 30

**ORIENTATION JURIDIQUE**

Conseils gratuits sur  
les problèmes juridiques  
de toutes sortes.  
Sur rendez-vous  
les samedi matin  
et jeudi après-midi

**CONSEILLERE CONJUGALE**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi  
de 15 h à 18 h

**SEPEM**

Syndicat des Employeurs  
de Personnel employé  
de maison  
Informe sur les salaires  
les horaires, les congés payés  
la législation  
Vendredi de 10 h 30 à 12 h

**PERMANENCE SOCIALE  
POUR LES ETRANGERS**

les aide à obtenir  
leurs papiers, logement, etc.  
mardi de 10 h à 12 h  
samedi de 14 h à 16 h

du lundi au vendredi  
ouvert de 9 h 30 à 17 h 30  
et le samedi matin  
de 9 h 30 à 12 h

**UNION FEMININE CIVIQUE  
ET SOCIALE**

1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
Renseigne et accueille  
toutes les femmes intéressées  
par l'étude des problèmes  
d'actualité  
lundi de 14 h à 18 h 30  
S.V.P. permanent

**LIAISON INTER ASSOCIATION**

Renseignements et secrétariat  
des Associations ne figurant  
pas sur le présent tableau

**AIDE A DOMICILE  
AUX PERSONNES AGEES**

Renseignements aux personnes  
âgées sur leurs droits  
formalités, etc.  
Vendredi de 15 h à 17 h

## BILAN DES REALISATIONS

Depuis 2 ans, la Maison de l'Amitié a travaillé simultanément dans trois domaines :

- création des services de permanences ;
- étude des problèmes sociaux ;
- recherche de personnes volontaires bénévoles.

### a) Création des Services

Créée officiellement en 1971, la Maison de l'Amitié n'a cessé d'augmenter le nombre de ses services devant l'affluence quotidienne de la population et le nombre de demandes chaque jour plus nombreuses.

En 1972, 1.147 personnes ont effectué 3.647 demandes.

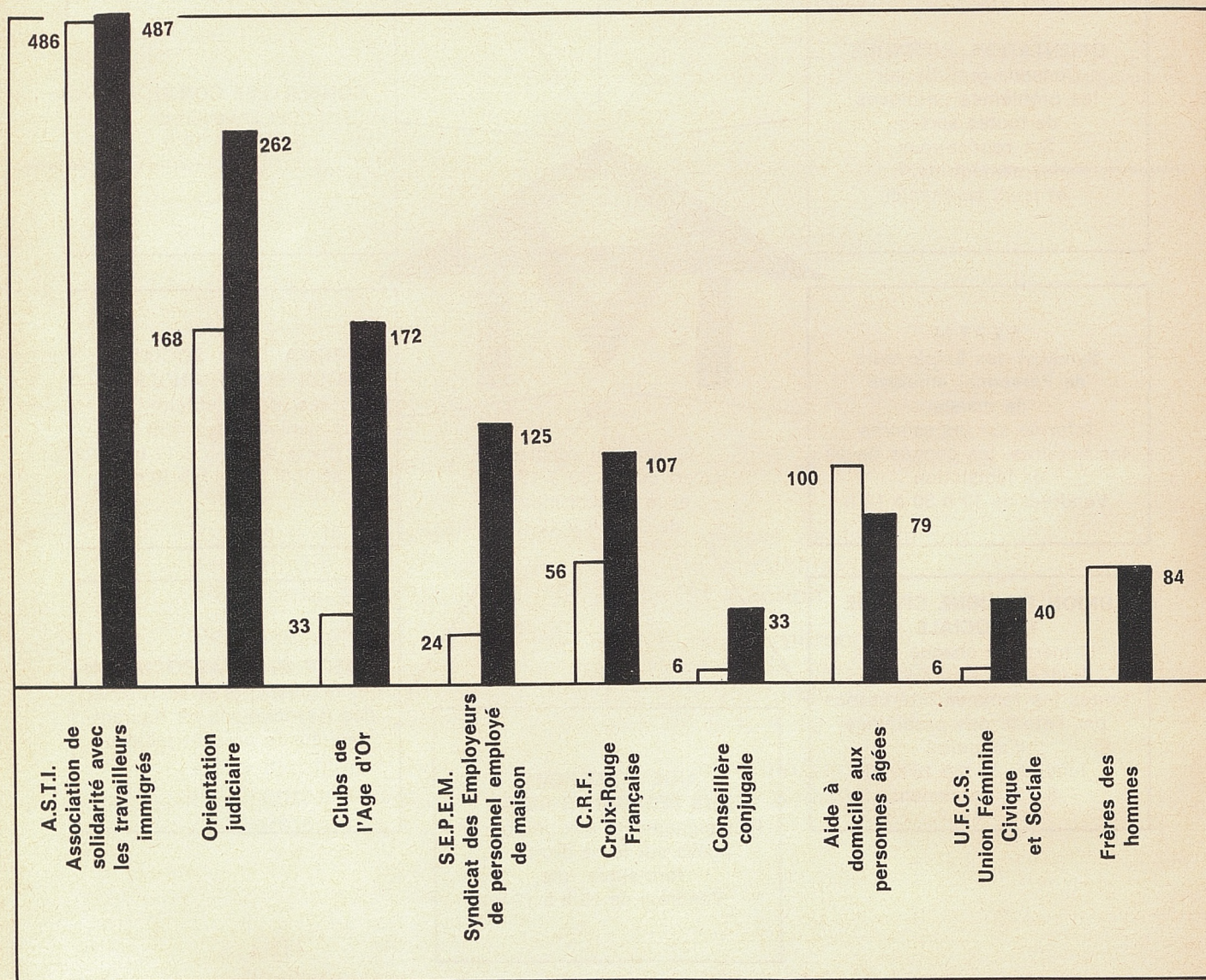
En 1973, 2.403 personnes ont effectué 6.281 demandes.

Soit le double de l'année précédente.

Les personnes s'adressant à la Maison de l'Amitié pour un problème précis sont accueillies :

- soit par le service dit « d'accueil-entraide » de loin le plus fréquenté (3.442 offres ou demandes en 1973), qui résout directement les problèmes ;
- soit par le secrétariat chargé spécialement des questions nécessitant un contact avec une association ou un service extérieur.

Car, répondant à son but de coordination, la Maison de l'Amitié entre fréquemment en liaison avec différentes associations à l'occasion d'une démarche extérieure. Le tableau ci-dessous indique schématiquement le nombre de contacts établis entre le secrétariat de la Maison de l'Amitié et les principales Associations concernées (colonne blanche, activité en 1972 - colonne hachurée, activité en 1973).



D'autre part, à l'occasion des problèmes posés, la Maison de l'Amitié se trouve en relations fréquentes avec de nombreux services extérieurs (le chiffre indique le nombre d'échanges en 1973).

— Services sociaux 233  
Mairie de Saint-Cloud  
Mairie de Garches  
Mairie de Boulogne  
Hôpital de Saint-Cloud  
Institut Pasteur  
Lycée  
Allocations Familiales  
Sécurité Sociale  
— Maison des Jeunes et de la Culture 131  
— Vestiaire 30  
— Collégiale des Médecins 30  
— Aumônerie - Paroisse 18  
— Accueil 9  
— Divers 40  
Papillons Blancs  
Ecole de Musique  
Centre René Huguenin  
Centre de Rééducation Fonctionnelle  
Maison de Retraite  
Agence Nationale pour l'Emploi  
Crédit Mutuel  
Gendarmerie

### b) Etude des problèmes sociaux

Dans un même esprit de coordination, la Maison de l'Amitié a réuni diverses associations intéressées par un sujet précis. C'est ainsi que les Associations s'occupant des personnes âgées

ont formé un groupe d'étude qui a abouti à la création des « Clubs de l'Age d'Or ».

De la même manière, à la demande du médecin-chef du service de Maternité de l'Hôpital de Saint-Cloud, la Maison de l'Amitié a sensibilisé les Associations s'intéressant à l'étude et à la recherche des moyens d'information et de formation en vue d'une « éducation sexuelle ».

### c) Recherche des personnes volontaires bénévoles

Les Associations à caractère social de Saint-Cloud font appel constamment aux personnes capables de donner un peu de temps et de générosité.

A la suite d'une enquête diffusée dans le bulletin municipal de janvier 1972 de nombreuses personnes ont offert spontanément leur aide.

C'est ainsi que :

- 1 personne a pris la présidence de la Crèche à domicile ;
- 3 personnes participent à l'animation des Clubs de l'Age d'Or ;
- 1 personne assure bénévolement le secrétariat de la Maison de l'Amitié ;
- 3 personnes font de l'alphabétisation à la Maison de l'Amitié ;
- 3 personnes travaillent au sein de l'Association du PACT ;
- 3 personnes ont offert leurs services aux Associations s'occupant des personnes âgées ;
- 1 personne se propose de créer un centre clodoaldien de formation permanente.

Actuellement, les besoins des associations sont encore plus divers, plus nombreux et plus pressants.

Nous demandons à toutes les personnes intéressées de prendre contact avec la Maison de l'Amitié.

### Vestiaire

Cherche une personne pour aider à la distribution des vêtements deuxième et quatrième mardi de chaque mois de 14 à 16 heures, boulevard de la République.

### Alphabétisation

1) Recherche des personnes âge minimum 20-22 ans pour les cours du soir, du lundi et mercredi de 20 h à 21 h 45. Une formation est assurée. Lieu : Maison de l'Amitié, 6, place Silly ou 89, rue des Tennerolles.

2) Auprès des enfants — rattrapage scolaire des enfants à domicile, à l'heure de l'étude — peut être fait par des lycéens.

3) A l'hôpital, pour des visites d'amitié à la Maternité.

4) Pour des démarches administratives.

5) Recherche une personne pour l'animation des loisirs des immigrés, local boulevard de la République.

### Aide à Domicile

Recherche des personnes pour faire des visites.

### Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques

Demande des volontaires pour le transport d'enfants handicapés. Le Club des Loisirs de l'hôpital de Garches recherche des personnes pour emmener des enfants au spectacle une fois par mois.

### Croix Rouge Française

Recherche pour l'équipe secouriste une personne pour des travaux de secrétariat, démarches, qui soit volontaire pour faire partie du Comité.

### Maison des Jeunes et de la Culture

Recherche :

- 1) aide pour le secrétariat, 1 fois par mois ;
- 2) 1 comptable ;
- 3) des personnes pour les sorties culturelles ;
- 4) des personnes compétentes prêtes à enseigner leur compétence (exemple : bricolage).

### Syndicat des Employeurs de Personnel de Maison

Demande une personne pour se former en doublant la permanence : 1 h 30 par semaine.

### Visite des Malades

Recherche des personnes pour faire des visites une fois par semaine : Hôpital de Saint-Cloud, Lelégard, Clinique du Val-d'Or, Centre René Huguenin.

### Préservation, Amélioration, Confort, Transformation de l'Habitat Existant

Demande une personne pouvant faire des enquêtes, suivre le corps de métier.

## CONCLUSIONS

D'ores et déjà, au bout d'un an et demi d'existence, que conclure de ce travail ?

Le pari a été gagné.

On peut affirmer que la coordination entre les Associations à caractère social et les Services Extérieures de Saint-Cloud n'est pas un vain mot, car sans se substituer ni aux uns ni aux autres, la Maison de l'Amitié joue son rôle de liaison et répond ainsi à un besoin de la population.

Et s'il a fallu souvent improviser ou innover, cette Maison où collaborent étroitement bénévoles et salariés, se sent soutenue par TOUS, Population et Pouvoirs Publics.

Elle souhaite se mettre davantage au service de chacun, en faisant appel à toutes les bonnes volontés, de quelques horizons qu'elles proviennent.

Pour ceux qui approuvent son action, mais qui ont peu de temps disponible, il leur sera facile de se manifester en apportant leur aide financière, car il est bien évident que tous les travaux entrepris pour l'aménagement de nouveaux locaux, devenus nécessaires, l'ont endettée.

Elle compte donc sur tous ceux qu'elle a déjà aidés ou qu'elle est susceptible d'aider dans l'avenir, pour la soutenir par leurs dons.

Qu'ils en soient déjà remerciés.

Services	Intéressés	Enfant 0 à 14 ans	Adoles- cent 14 à 20 ans	Femme	Homme	Etran- gers	Malades	Handi- capés	Per- sonnes âgées
Placement .....		•		•	•	•			
Petits emplois divers .....		•	•	•	•	•		•	•
Baby - sitting .....		•	•	•	•	•			
Répétitions .....		•	•	•	•	•			
Occasion matériel .....		•		•	•	•		•	•
Renseignements aux employeurs .....				•	•	•			
Renseignements aux employés .....				•	•	•			
Vestiaire .....		•		•	•	•			•
Conseils juridiques .....				•	•	•			•
Conseils conjugaux .....				•	•	•			•
Alphabétisation .....			•	•	•	•			
Cours de langue .....			•	•	•	•			
Club rencontre personnes âgées .....									•
Visite aux personnes âgées .....									•
Aide ménagère aux personnes âgées .....									•
Visite aux malades .....							•		
Colis de Noël .....									•
Aide temporaire aux mères de famille .....				•					•
Amélioration de l'habitat .....				•					•
Loisirs jeunes .....					•				•
Accueil des immigrés .....			•			•			•
Renseignements Croix-Rouge - Secourisme .....			•	•	•		•		
Information et formation féminine .....				•	•		•		
Entraide juive .....				•	•		•		•
Entraide protestante .....				•	•		•		•
Transports et loisirs des handicapés .....								•	
Soutien aux alcooliques .....							•		
Information cancer .....							•		
Aide aux plus défavorisés .....				•	•		•		•

# LES PAPILLONS BLANCS



*L'Institut médico-pédagogique et professionnel Léonce Malécot situé au 32, avenue Duval-le-Camus à Saint-Cloud est un établissement privé construit récemment et comportant tous les équipements nécessaires. Il est géré par l'Association des Papillons Blancs de Saint-Cloud dont les bureaux sont au 6, place Silly à Saint-Cloud. Le financement est assuré par les organismes de tutelle, la Sécurité Sociale et la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale.*

*Il reçoit des enfants handicapés débiles moyens et profonds des deux sexes de 2 à 20 ans avec parfois, à des degrés divers, des troubles associés.*

*Le Centre fonctionne en semi-internat les repas étant préparés et servis dans l'établissement. Le ramassage est assuré par l'établissement dans la mesure où le domicile de l'enfant n'est pas trop éloigné et qu'il n'est pas contraire à une perspective d'autonomie de déplacement de l'enfant.*

*L'établissement comporte trois sections :*

*— la section d'observation et d'orientation qui reçoit des enfants de 2 à 6 ans présentant des déficiences intellectuelles à des degrés divers, des troubles neuro-psychiques ou moteurs exigeant, sous contrôle médical, le recours à des techniques non exclusivement pédagogiques. L'équipe comprend des jardinières d'enfants spécialisées, un médecin neuropsychiatre et des rééducateurs (psychologue, kinésithérapeute, psychomotricienne, orthophoniste). Le but de cette section est, après un temps d'observation, de corriger autant que possible le handicap afin d'orienter l'enfant vers une structure correspondant à son état à l'âge de 6 ans ;*

*— l'Institut médico-pédagogique accueille des enfants de 6 à 14 ans. Les enfants sont répartis par petits groupes de 6 à 7 confiés à une éducatrice ou jardinière d'enfants spécialisée qui travaille en collaboration étroite avec une équipe médicale et para-médicale. Le but de la section est de développer au maximum chez l'enfant ses potentialités dans un but d'épanouissement sur tous les plans (moteur, social, scolaire, langage oral et écrit) ;*

*— l'Institut médico-professionnel qui accueille des adolescents de 14 à 20 ans assure la continuité. Les adolescents ont la possibilité, suivant leurs aptitudes et leurs goûts, de choisir, parmi les différents ateliers (bois, fer, couture, tissage, enseignement ménager). Un secteur parallèle s'attache à l'autonomie et à la vie pratique, conditions essentielles à une perspective d'insertion sociale pour certains enfants.*

*Ces différents groupes sont tenus par des éducatrices spécialisées et par des éducateurs techniques qui, là encore, sont aidés par une équipe médicale et para-médicale.*

*Pour ces trois sections, nous trouvons également une assistante sociale et une infirmière et couvrant le tout, un Directeur Education Nationale.*

*Il ressort que le but de l'établissement est de tout mettre en œuvre pour permettre à l'enfant de s'épanouir au maximum, d'arriver à la plus grande autonomie possible et, pour certains enfants, une possibilité d'insertion dans un milieu social normal.*

# MANIFESTATIONS COMMUNALES

## Note sur les exploits de Santos-Dumont

Les coteaux de Saint-Cloud furent choisis dès la fin du siècle dernier, pour tenter les premiers essais d'aéronef à moteur. Les ballons sphériques, gonflés au gaz d'éclairage s'élevaient du terrain aménagé par l'aéro-club de France sur ces coteaux. Ceux-ci allaient devenir célèbres grâce aux exploits accomplis par SANTOS-DUMONT, Brésilien de naissance et de nationalité, mais Français d'ascendance comme l'indique son nom de DUMONT.

Déjà le 20 septembre 1898, il construit un ballon dirigeable de son invention, de forme cylindro-conique, sous lequel il place une nacelle construite en rotin et osier avec un moteur, du type de ceux qui activaient les tricycles, qui met en mouvement une hélice en aluminium. Il ne cesse de perfectionner son invention en adaptant un moteur à pétrole du type de Dion-Bouton à 4 cylindres. Après les essais malheureux des 12 juillet et 8 août, *c'est l'exploit du 19 octobre 1901, où il réussit à voler du parc de l'aéro-club jusqu'à la Tour Eiffel et retour gagnant ainsi la coupe Deutsch de la Meurthe. Cet exploit eut un retentissement considérable.*

« L'illustration » écrivait très justement : « C'est le mérite de SANTOS-DUMONT d'avoir réuni ce que d'autres séparaient à tort, l'équilibre et la direction, dans un appareil qui tient à la fois des principes du « plus léger » et du « plus lourd » que l'air, et doit réconcilier ensemble ces frères ennemis : les aéronautes et les aviateurs ».

Mais SANTOS-DUMONT ne pouvait se contenter d'être un brillant émule de Pilâtre de Rozier et s'engagea dans la construction d'un aéroplane. Stimulé par les prix offerts par l'aéro-club et par la mise en compé-

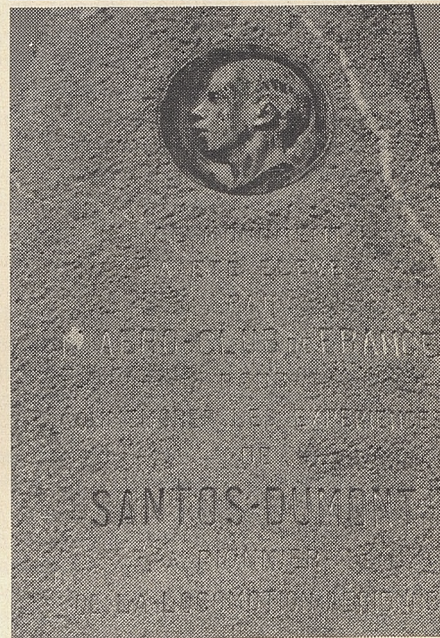
tition de la coupe Archdeacon, non pour l'argent mais pour la gloire que sa victoire lui assurerait, aussi après le dirigeable « Santos-Dumont n° 14 », il construit l'aéroplane qui porte le n° 14 bis, constitué de 6 cellules de cerf-volant en bambous tendus de soie formant la lettre V ; une poutre avec une hélice actionnée d'un moteur de 24 CV sur laquelle est placée une nacelle, le tout monté sur roues avec des ressorts très souples. Et c'est en 1906 le vol de 220 mètres en 21 secondes à 4,50 m au-dessus de la pelouse de Bagatelle le 12 novembre, après s'être élevé pour la première fois le 23 octobre. *SANTOS-DUMONT ouvrait la voie « au plus lourd que l'air », voie dans laquelle s'engageaient aussitôt Blériot, Farman, Voisin et tant d'autres dont les noms sont aujourd'hui oubliés.*

Le pionnier modifie, améliore sans cesse son « 14 bis » en ce temps où l'on désignait du nom d'aviateur, non le pilote, mais l'engin et c'est la « Demoiselle » gracieux mais frêle esquif.

SANTOS-DUMONT fut l'idole de Paris, riche, généreux, intrépide, mais aussi superstitieux — il ne volait jamais le 8 d'un mois, ayant ce chiffre en horreur — d'humeur fantasque, il attirait la sympathie par la chaleur communicative de son regard.

Qui des frères Wright ou de SANTOS-DUMONT, vola le premier ? peu importe : l'humanité réalisait l'un de ses rêves les plus anciens, celui de voler. C'est donc la signification du monument commémoratif élevé sur les coteaux de Saint-Cloud « l'envol d'Icare » qui rappelle les exploits de l'aviateur brésilien.

*Cette année, le centenaire de la naissance d'Alberto SANTOS-DUMONT (né le 20 juillet 1873 à Joazeiro au Brésil), a été marqué par diverses manifestations en France et au Brésil.*



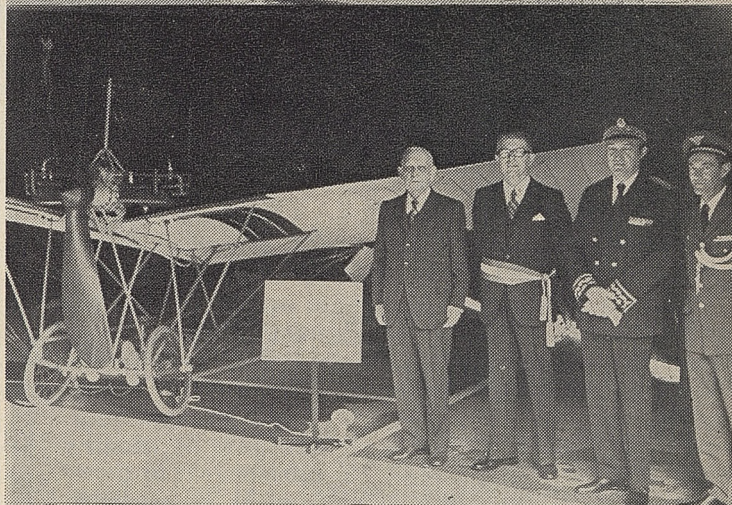


**LA SEMAINE « SANTOS-DUMONT »  
ORGANISEE PAR LA MUNICIPALITE  
DU 20 AU 28 OCTOBRE**

Le samedi 20, M. de LYRA TAVARES, Ambassadeur du Brésil en France, M. Pierre MAZEAUD, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, M. Pierre HOSTEING, Préfet des Hauts-de-Seine, M. Charles PASQUA, Président du Conseil Général, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller général des Hauts-de-Seine, les membres de la Municipalité et du Conseil Municipal, en présence de nombreuses personnalités se rendirent tout d'abord place Santos-Dumont où des gerbes furent déposées devant le monument commémoratif des exploits de Santos-Dumont représentant l'envol d'Icare puis tous se rendirent à l'Hôtel de Ville pour l'inauguration de l'exposition Santos-Dumont organisée par le Musée d'Histoire Locale avec la collaboration du Musée de l'Air. L'avion de Santos-Dumont « La Demoiselle », un certain nombre de souvenirs tels que livres, objets personnels, lettres, timbres commémoratifs, ainsi qu'un « mur image » commentant la vie et les exploits de l'aviateur étaient présentés au public.

Enfin les participants à cette manifestation se rendirent au nouveau collège d'enseignement technique, 41, rue Pasteur qui s'appelle maintenant collège Santos-Dumont et qui fut inauguré ce jour-là. Son Excellence M. l'Ambassadeur du Brésil offrit un buste de l'aviateur, plusieurs allocutions très applaudies furent prononcées et la musique de l'Armée de l'Air, sous la direction du Commandant DEVOGEL était présent pour rehausser l'éclat de cette manifestation.

Enfin n'oublions pas d'évoquer le bureau spécial temporaire des PTT installé pendant toute cette journée de samedi à la Mairie où les philatélistes purent se procurer le timbre « Santos-Dumont » avec timbre à date commémoratif et flamme illustrée qui rencontra lui aussi un vif succès.



*Le dépôt des gerbes*

*L'avion de Santos-Dumont : La « Demoiselle »*

*Les personnalités au C.E.T.*

**COLLEGE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
SANTOS DUMONT**

Bien qu'inauguré le 20 octobre 73 le C.E.T. de Saint-Cloud a été créé par le Ministère de l'Education Nationale le 15 septembre 1967 dans les anciens locaux de l'école américaine du SHAPE.

Ces locaux très vétustes et ne correspondant pas aux nécessités pédagogiques d'un C.E.T. ont entraîné un fonctionnement difficile pendant toutes ces années.

Bien des démarches ont été faites avant d'obtenir ces travaux de reconstruction et de remise en état.

Uniquement commercial à l'origi-

ne, le collège a maintenant des sections qui offrent aux familles un choix plus large au moment de l'orientation de leurs enfants.

Le C.E.T. prépare en 2 ou 3 ans aux examens suivants :

*Secteur tertiaire tel que C.A.P.* pour des élèves issus de 5° : sténo-dactylo, aide-comptable, employé de bureau.

*B.E.P.* pour les élèves issus de 3° : comptable mécanographe, commerce et sténo correspondancière.

Les spécialités *dites industrielles* sont les suivantes : C.A.P. employé de collectivité, option cuisine - B.E.P. hôtellerie, option cuisine.

Il existe en *annexe du C.E.T.* des classes de même niveau que les précédentes mais *spécialisées* pour enfants déficients visuels et préparant

aux C.A.P. : employé de bureau, employé de collectivité - B.E.P. : comptable mécanographe.

Deux classes en un an réservées à des élèves ayant 15 ans et qui ne désirent pas continuer leurs études au-delà de 16 ans fonctionnent également au C.E.T. Ce sont les classes de C.E.P. bureau, C.E.P. jardinier (C.E.P. : Certificat d'éducation professionnelle).

Bien que les premières années de notre création nos résultats aux examens aient été peu brillants, nous pouvons nous vanter depuis deux ans (juin 72 et juin 73) d'avoir eu 85 % de reçus en moyenne.

La valeur de notre C.E.T. étant prouvée maintenant, nous espérons que les parents n'hésiteront pas à nous confier leurs enfants.

**LE DEPART DE M. LAFFONT,  
COMMISSAIRE DE POLICE**

M. LAFFONT, Commissaire de Police de Saint-Cloud a été nommé Commissaire à Puteaux.

Lundi 8 octobre, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller général des Hauts-de-Seine, accueillait dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. GALES, sous-Préfet de Boulogne, M. MICHAUD, Directeur départemental de la Police, M. CHAUVIN, Contrôleur général, M. l'Adjudant BRUSS, de la brigade de gendarmerie, M. le Colonel DESMARTIN, commandant le groupement régional des C.R.S. à Vélizy, et M. le Capitaine DITER, commandant le groupement n° 2 à Vaucresson qui avaient tenu à s'associer aux membres du Conseil Municipal et à l'ensemble des fonctionnaires de Police de la ville pour témoigner leur sympathie à M. LAFFONT et souhaiter la bienvenue à M. BOYER, son successeur.

Dans son allocution, M. le Maire se félicita, au nom de tous, de la flatteuse promotion dont venait d'être l'objet M. LAFFONT, et regretta très vivement son départ tant étaient grandes ses qualités à la fois administratives et humaines. Puis M. FOURCADE, avant de lui remettre la médaille de vermeil de la ville de Saint-Cloud, tint à présenter M. BOYER, nouveau Commissaire, qui vient de prendre ses fonctions.

Très ému, M. LAFFONT dit combien il avait été sensible à l'accueil trouvé à Saint-Cloud.

**NOCES D'OR DE DEUX MENAGES CLODOALDIENS**

C'est dans la joie que le 22 septembre, à la Mairie, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, entouré des membres du Conseil Municipal, accueillait M. et Mme Alfred BEAUVAIS et M. et Mme DEHORTER qui fêtaient leurs 50 ans de mariage entourés de leurs familles.

Une gerbe de fleurs et un livre sur Saint-Cloud leur fut offert au cours de cette agréable réunion qui se termina par un vin d'honneur.

**CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 1973**

Le 11 Novembre 1918 a été commémoré dans notre commune avec le recueillement traditionnel qu'impose l'hommage rendu aux morts de la grande guerre. Après une cérémonie religieuse œcuménique célébrée en l'Eglise du Centre par le Père MERCIER, curé, et le Pasteur OBERKAMPF, la Municipalité, le Conseil Municipal, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, le Souvenir Français, et les Associations avec leurs drapeaux se rassemblèrent place Charles-de-Gaulle devant la Mairie où des gerbes étaient déposées par M. Jean-Pierre FOURCADE, Conseiller Général, Maire de Saint-Cloud, par le Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, par le Président du « Souvenir Français » et par les Associations d'Anciens Combattants.

Les sonneries réglementaires étaient exécutées par les Sapeurs-Pompiers et on remarquait la participation des chœurs des enfants de la Manécanterie des Petits Chanteurs de Versailles sous la direction de Pierre BEGUINE, Maître de Chapelle de Notre-Dame-de-Versailles.

On notait, autour de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, et de son Conseil Municipal, la présence de M. Jacques BAUMEL, Député des Hauts-de-Seine ; de M. J.-Marie TOUTAIN, suppléant ; de M. SAUTAREL, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture, de M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine National, de l'Inspecteur Général honoraire Félix BRUNAU, du Commissaire BOYER, de l'Adjudant BRUSS, des Présidents de toutes les Associations d'Anciens Combattants, du Souvenir Français.

Après cette émouvante cérémonie, la population se rendait en cortège au Monument des Volontaires de Montretout où des gerbes furent déposées puis au cimetière sur le caveau communal et au carré militaire où la cérémonie était organisée par le « Souvenir Français », comité de Saint-Cloud, et où l'on assista au dépôt de gerbes.

Puis le traditionnel repas du Poilu réunissait 250 convives très enthousiastes par l'excellent menu proposé et par la bonne humeur qui y régnait.

# SPORTS



Sylvie Maurial et ses trophées

(Cliché « Jours de France »)

## SKI NAUTIQUE

C'est à Bogota, capitale de la Colombie, que Sylvie Maurial, jeune clodoaldienne, après 13 ans de compétitions et de nombreuses victoires, déjà championne d'Europe de saut, remporta en octobre dernier le titre mondial de slalom sur l'eau. Nous sommes heureux de la féliciter et fiers de la compter parmi nous.



en action...

(Cliché « Jours de France »)

### U.A.S. SAINT-CLOUD SECTION AVIRON

(En période de grand froid, un footing au bois remplacera les activités sur la Seine.)

#### Conditions d'inscription :

- âge : à partir de 12 ans ;
- savoir bien nager ;
- certificat médical d'aptitude ;
- autorisation des parents.

Les inscriptions se font les jours d'entraînement, à la péniche du Club amarrée quai Carnot, face à la rue des Viris.

#### Renseignements

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec :

- la Mairie, bureau des sports - Tél. 602 05.30 ;
- M. Caligaro - Tél. domicile 603 67.01 (le soir) - bureau 824 91.18, poste 388.

## ATHLETISME et

## CROSS

### U.A.S. ST-CLOUD

(garçons et filles)

SAISON 1973-74

ENTRAÎNEMENT

Au **Stade du Carré Saint-Jean**, le vendredi de 18 à 20 h, le dimanche de 9 h 30 à 12 h, le mercredi de 18 à 20 heures. Pendant l'hiver et jusqu'au 15 mars, l'entraînement du mercredi est remplacé par une séance de musculation à la salle

Omnisports du gymnase de la piscine.

#### INSCRIPTIONS

A partir de 5 ans, toutes catégories poussins, minimes, cadets, juniors seniors :

- ① Mairie de Saint-Cloud, Bureau des Sports - Tél. 602 05.30.
- ② M. HENRI, Secrétaire, Stade du Carré Saint-Jean, les jours d'entraînement ou tél. 788 25.36 après 19 heures.
- ③ Ou écrire M. HENRI, 86, rue des Colombes, 92400 Courbevoie.

**U.A.S. SAINT-CLOUD**  
**Section football**

La section football dont les effectifs ne cessent de croître d'année en année, comporte actuellement plus de 200 licenciés.

Ce sport, dont on connaît l'engouement est ouvert aux jeunes à partir de 8 ans... et aux moins jeunes.

**Entraînements.** — Les entraînements ont lieu au stade municipal, au stade Hachette, ou au Pré-Saint-Jean, suivant les catégories.

**Jours.** — Poussins, pupilles, minimes, cadets et juniors, le mercredi de 13 h 30 à 18 heures. Seniors : mardi et jeudi de 18 à 20 heures. Les rencontres ont lieu les dimanches et jours fériés.

Une équipe de dirigeants bénévoles totalement dévoués, encadrent les joueurs. Ces dirigeants, dont le nombre est parfois insuffisant, sollicitent les bonnes volontés qui voudraient faire œuvre utile en renforçant leurs rangs.

**Pour tous renseignements, s'adresser :** à la Mairie, bureau des Sports - Tél. 602 05.30, poste 58.

— au Président : M. Amichaud, 108, rue de Garches à Saint-Cloud - Tél. 771 87.78, 686 44.97 ;

— à M. Davanne (responsable des jeunes), 187, boulevard de la République, Saint-Cloud - Tél. 771 86.45 ;

— à M. Robert Faimali, 9, rue Gounod, Saint-Cloud - Tél. 602 22.24 ;

**CLUB NAUTIQUE  
DE SAINT-CLOUD**

**Activités :**

— pratique de la voile et du kayak (modèle réduit de bateaux en instance) ;

— sessions d'initiation à la voile et au kayak ;

— ouverture toute l'année, généralement le samedi et le dimanche, avec également possibilités d'activités en semaine (équipes masculines et féminines).

Le Club met à la disposition de ses membres :

— un « Club-House » pour les réunions ;

— des dériveurs et des kayaks du club (pour ceux qui ne possèdent pas de bateau).

**Conditions générales :**

— savoir nager ;

— âge minimum (sans présence des parents) 14 ans ; en dessous de 14 ans la présence effective des parents est exigée ;

— paiement d'une cotisation annuelle : 150 F (comprenant : assurances, licence, prêt de bateau).

Responsable : M. GRAISSIN, 79, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

# LA VIE ASSOCIATIONS

## GOUNOD

### avec les « AMIS DE SAINT-CLOUD »

A l'issue de son Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le dimanche 18 novembre 1973 à la Bibliothèque Municipale, l'Association des « Amis de Saint-Cloud » avait organisé une très brillante conférence que prononça M. Robert TATRY, très connu du monde littéraire, théâtral et artistique.

Le sujet choisi portait sur « le souvenir de Charles Gounod » dans les lieux-mêmes qui lui furent familiers, car c'est Saint-Cloud qu'il habita longuement et où il s'éteignit, entouré de ses intimes et de ses admirateurs.

Après que le président Robert HARDOUIN eut présenté le conférencier du jour avec la finesse d'esprit qui lui est propre, celui-ci parla, une heure durant, de l'œuvre inséparable du génial compositeur en tant qu'homme d'abord, puis retraça à la fois la vie et la carrière du musicien, tout au long des multiples ouvrages qui la jalonnent.

C'est ainsi qu'on a pu assister à la genèse et à l'éclosion de « Sapho », de « Faust », de « Philémon et Baucis » de « Mireille », de « Roméo et Juliette » et autres partitions célèbres. Encore sous le charme puissant de ces évocations, l'auditoire fit à la fin une véritable ovation à Robert TATRY qui, par son talent oratoire avait suscité le rappel émouvant de la plus pure de nos gloires clodoaldiennes.

## ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

### P R O G R A M M E

Conférences le mardi de 14 h 30 à 16 h au Cinéma « Le Régent », 11, rue Gaston-Latouche à Saint-Cloud.

— Mardi 8 janvier : « Ravenne » cité des Mosaïques, par Mme BOUCHER, ancienne élève de l'Ecole du Louvre.

— Mardi 15 janvier : « Chagall », par Mlle CONSTANS, Conservateur au Château de Versailles.

— Mardi 22 janvier : « Collections indiennes », par M. BEGUIN, Conservateur au Musée Guimet.

— Jeudi 31 janvier : Visite des Collections Indiennes du Musée Guimet (se faire inscrire).

— Mardi 5 février : Style dit « Gothique International » par Mme EGLER, Conférencière des Musées Nationaux.

— Mardi 19 février : « Le Songe d'Ossian », par Mlle TOUSSAINT, Conservateur au Musée du Louvre.

— Jeudi 28 février : Visite de l'Exposition « Le Songe d'Ossian » au Musée du Petit Palais (se faire inscrire).

Droit annuel d'inscription à l'Association : 20 F. Entrée à la conférence : 5 F. Visite commentée : 7 F.

Pour tous renseignements, écrire : Mme Guérin, 45, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud.

L'Association des Parents d'Elèves de l'école active de Saint-Cloud organise une conférence suivie d'une discussion publique le 17 janvier 1974, à 20 h 45, au foyer des sportifs, 33, quai Carnot.

Le thème de cette conférence « Le Métier des Parents » sera traité par le Dr BERGERE, directeur du Centre Psycho-Pédagogique de l'hôpital Claude Bernard, et Président de la Fédération Internationale de l'Ecole des Parents.

## CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Comme chaque année après la longue séparation des vacances, les adhérentes du C.F.A.E. se retrouvent avec joie à l'Ecole Allemande où le nouveau Directeur, M. EHLERS, comme le faisait son prédécesseur, M. HELLINGER, veut bien leur donner l'hospitalité. Mme PEYROUTON de LADEBAT les entretient de « la langue française et la littérature en grand péril »... ce dont peu de Français ont vraiment conscience.

Chaque automne, les cercles bougent : tandis que FRASCATI reçoit COURTRAI, quinze de nos amies de MAIDENHEAD, accompagnées de leur Présidente, Mrs WINTON, bravant les perspectives fâcheuses d'une mer déchaînée et d'une grève des transports, nous rendent visite. Toutes nos appréhensions sont vaines : nos amies arrivent sans encombre et sont accueillies, chez l'une d'entre nous, par Mme CLEMENT, Présidente, et leurs hôtes.

Programme officiel varié et éclectique, à la réussite duquel contribue incontestablement un temps merveilleusement beau, comme il sait souvent l'être en octobre, en notre Ile-de-France :

— Journée touristique à Chartres en passant par la Vallée de Chevreuse, les Vaux de Cernay, Rambouillet, Epéron, Maintenon ;

— Visite commentée du Sénat et déjeuner au restaurant du Sénat ;

— Visite guidée du Musée de la Céramique de Sèvres ;

— Réception, en l'Hôtel-de-Ville, par notre Maire, M. FOURCADE, entouré de Mme FOURCADE et d'une partie du Conseil Municipal ;

— Dîner d'adieu au Pavillon Dauphine, présidé par Mme FOURCADE, et nombreuses sont celles qui y participent afin de se joindre à nos amies anglaises et leurs hôtes.

A ce programme, comme à chaque réception de dames des Cercles amis, il faut ajouter les nombreux dîners que donnent les unes et les autres, en l'honneur d'une invitée et de ses hôtes, multipliant ainsi les rencontres qui se révèlent bien souvent à l'origine d'amitiés durables entre Clodoaldiens, ce qui n'est pas le moindre des bienfaits de ces manifestations européennes !

## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-CLOUD

Pour leur rencontre annuelle les membres de l'Association avaient choisi de se réunir au cours d'un cocktail le lundi 19 novembre à la Villa Henri-IV.

Une soirée amicale où la détente et la bonne humeur étaient au programme.

M. le Maire et ses adjoints ainsi que leurs épouses et époux avaient honoré de leur présence cette réunion. M. le Maire complimenta l'Association pour les actions qu'elle menait pour la vie du commerce local.

Le Président FREMY donna le bulletin de santé de l'Association qui se porte bien puisqu'elle compte actuellement 180 membres. Il remercia ces 180 commerçants de la confiance qu'ils avaient ainsi témoignée à l'Association et les félicita d'avoir compris l'importance que pouvait avoir un tel groupement au moment où des actions commerciales se préparaient autant dans le centre ville qu'à Montre-tout.

Jacques ESTEREL présent à cette soirée fit un tour d'horizon des problèmes touchant au commerce avec le talent d'orateur que nous lui connaissons.

Le brillant pianiste américain John BOLLINGER et Jack ANNET, commerçant clodoaldien et de surcroît excellent musicien, firent danser l'assistance.

Un agréable moment qui aura contribué à faire se mieux connaître et sympathiser les assistants.

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

1) 22 octobre 1973. — Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. Centre médico-psycho-pédagogique pour la formation professionnelle des jeunes aveugles (FOR.J.A.). Objet : donner aux jeunes aveugles la possibilité d'acquérir une formation professionnelle sous responsabilité médicale et de se perfectionner dans le cadre médico-psycho-pédagogique. Siège social : 10 ter, avenue du Général-Leclerc, 92210 Saint-Cloud.

2) 22 octobre 1973. — Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt. L'association Radio Consortium Club transfère son siège social du 9, rue de Turbigo, Paris-1<sup>er</sup>, au 117, bureaux de la Colline, Saint-Cloud.

3) Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt, le 10 octobre 1973. Amis des Fleurs de Saint-Cloud. Objet : promouvoir l'art floral. Siège social : Mairie de Saint-Cloud. Présidente : Mme LARROUMET, 1, rue de Béarn - Tél. 602 69.21.

## UNION DES VIEUX DE FRANCE

La dernière réunion de tous les adhérents de notre Association, qui s'est tenue le samedi 10 novembre, a connu un très grand succès quant à la nombreuse participation de nos amis.

Tous ont été unanimes à reconnaître la qualité du spectacle tant sur le plan du programme que sur la valeur des artistes. Le goûter lui aussi fut apprécié, autant que la partie divertissement.

Adhésions au siège social : 20, rue du 18-Juin (M. DURSUS).

## COMITE HAUTS-DE-SEINE NORD DE SECOURS AUX LÉPREUX

Notre Comité est devenu il y a quatre ans, à la demande des Fondations Raoul FOLLEREAU le « Comité Hauts-de-Seine Nord de Secours aux Lépreux », mais notre siège social reste à la Mairie de Saint-Cloud et l'équipe dirigeante est toujours composée de Clodoaldiens qui préparent dès à présent la XXI<sup>e</sup> journée mondiale des Lépreux, qui aura lieu le dimanche 27 janvier 1974.

Vingt ans d'une immense chaîne de solidarité et d'amour au profit des plus déshérités ! une bataille de vingt ans qui n'est pas encore gagnée et où nous avons besoin de vous.

Grâce à vous, en 1973 :

— 14.500 francs ont été versés au Centre de Nyuieamabou (Togo) (atelier de mécanique, bâtiment pour moulin à grain, participation aux salaires de monitrices et d'infirmières) ;

— 10.000 francs ont été versés au Centre de Dapango (Togo) (participation sur achat de Renault 12 pour soins).

**Aidez-nous à faire beaucoup plus en 1974** et, notez notre C.C.P. (Comité Hauts-de-Seine Nord de Secours aux Lépreux, Mairie de Saint-Cloud - C.C.P. Paris 969-12). D'avance merci pour eux.

J. TRODE, Président

## CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le Comité de Saint-Cloud de la Croix-Rouge Française,

— **Organise** des cours causeries sur « la santé au foyer » (1<sup>er</sup> cycle en cours). Novembre et décembre 1973. Un cours de secourisme. Un cours d'auxiliaires sanitaires ; début des cours janvier 1974.

— **Remonte** ses équipes de secouristes, afin qu'elles participent à des activités locales.

— **Reçoit** dans le local, 12, rue Ferdinand-Chartier, un Club de l'Age d'Or ; la Bibliothèque pour Tous.

— **Remercie** les habitants de Saint-Cloud qui ont répondu à son appel en 1973 et compte sur tous en 1974.

## ASSOCIATION DES MUTILES, PRISONNIERS, DÉPORTÉS, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le 21 octobre dernier, de 9 h 30 à 12 h, au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles, s'est tenue l'Assemblée générale annuel-

le de l'Association des Mutilés, Prisonniers, Déportés, Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Section de Saint-Cloud en présence de M. Jacques BAUMEL, ancien Ministre, Député des Hauts-de-Seine, de M. Jean-Pierre FOURCADE, Conseiller Général, Maire de Saint-Cloud et de Mme PRESSET, Présidente d'Honneur.

Après une minute de silence pour nos camarades disparus, le Président CATELAIN donna immédiatement la parole à Maître VANDENBROUCK, avocat de l'Association, appelé ce même jour à d'autres réunions. En quelques mots clairs, ce dernier précisa l'œuvre actuelle du gouvernement en matière de pensions et quant au règlement du contentieux, surtout pour la troisième génération du feu qui voit ses droits reconnus ; il nous demanda de serrer les rangs pour obtenir justice et satisfaction.

Le Trésorier COURET exposa très rapidement le compte rendu financier de la Section qui fut vivement approuvé.

Puis, M. Jacques BAUMEL, qui, dès son arrivée avait été prié de prendre la parole, remercia vivement le Président et le Bureau pour l'invitation dont il avait été honoré, nous exprima son étonnement pour le si grand nombre de participants, nous conseilla de faire confiance au Ministre M. BORD qui avait été lui-même combattant et connaissait nos problèmes auxquels il donnerait la meilleure solution. En termes éloquentes, M. BAUMEL nous demanda de ne pas faillir à la tâche si importante qui nous incombait, à nous Combattants, à savoir : former la jeunesse sans la heurter, par notre expérience et nos conseils, car les jeunes en majorité pleins de bonne volonté n'attendaient que la compréhension et les directives d'hommes qui avaient fait leurs preuves ; enfin il nous invita à avoir recours à lui dans nos difficultés, son rôle étant de nous aider ; puis M. le Ministre remit le diplôme et la Croix de Combattant Volontaire à notre camarade GAUTHIER René dans un tonnerre d'applaudissements ; il distribua également quatre diplômes d'honneur de l'Association à des membres méritants de la Section. Enfin levant son verre, M. le Député donna le signal de notre apéritif d'honneur, toujours si apprécié.

M. FOURCADE se félicita lui aussi du grand nombre de participants — plus de 160 — s'enquit de nos activités et porta un toast à la prospérité de notre Section.

Au cours de l'Assemblée, le Bureau avait été renouvelé à l'unanimité.

Tous les camarades, heureux des présences officielles et de cette sympathique matinée, promirent de se retrouver plus nombreux encore l'année prochaine dans cette amicale ambiance d'Anciens Combattants que sait réserver à tous ses adhérents le Comité de Saint-Cloud aidé de quelques fidèles amis désintéressés.

Pour le Comité, le Président :

E. CATELAIN



**ASSOCIATION AMICALE DES MUTILES,  
PRISONNIERS, DEPORTÉS, VEUVES,  
VICTIMES DE LA GUERRE  
ET ANCIENS COMBATTANTS**

**SECTION DE SAINT-CLOUD**  
14, rue des Ecoles

— Permanence tous les dimanches de  
9 h 30 à 11 h 30.

— Retraites Combattants, cartes com-  
battants, veuves, ascendants, tous ren-  
seignements utiles concernant vos droits.

**Composition du Bureau  
pour l'année 1974**

— Président d'honneur : M. GALLIANI.  
— Présidentes d'honneur : Mmes PRES-  
SET et FABRIZY.

— Président actif : M. CATELAIN.  
— Vice-Présidents : MM. COLMARD,  
DESJACQUES et LUIGI.

— Secrétaire : M. TONNELLIER.  
— Secrétaire adjoint : M. FLOHIC.  
— Trésorier : M. COURET.  
— Trésorier adjoint : M. PROST.  
— Porte-Drapeau : MM. BOMBLE et  
PLASSAIS.

— Membres du Bureau : MM. FRAN-  
CILLON, GUERIN, LIMBOND, LOR, MO-  
REAU, PLASSAIS.

**F.N.A.C.A.**

La F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des  
Anciens Combattants en Algérie, Maroc  
et Tunisie) a tenu son assemblée géné-  
rale le 21 octobre au Centre Culturel  
(salle Gounod) sous la présidence de  
Claude JAQUART, Membre national de la  
F.N.A.C.A., de Jean CAVAN, secrétaire  
départemental des Hauts-de-Seine, et en  
présence de M. FOURCADE, Maire de  
Saint-Cloud, Conseiller général des Hauts-  
de-Seine.

Un nouveau bureau ayant été constitué  
au cours de cette assemblée, voici sa  
composition :

— Président : Jean-Claude JAMET.  
— Vice-Président : Henri WROBLEW-  
SKI.

— Secrétaire : J.-Pierre BETTAGNIER.  
— Secrétaire adjoint : Robert LOISEAU.  
— Trésorier : Noël VALLEE.  
— Trésorier adjoint : Maurice VIDAL.  
— Juridique et social : Joël LE FORT  
DES YLOUSES.

— Porte-Drapeau : Roland GUERRIER.  
— Responsable matériel : Pascal BEN-  
NETEAU.

— Membres du bureau : Jean-Claude  
THOMAS et Jean MINARICK.

Sous l'impulsion des dirigeants natio-  
naux, départementaux et locaux, notre  
Association de la troisième génération de  
feu prend de l'essor, et de nouveaux  
adhérents viennent grossir nos rangs  
dans notre lutte pour l'attribution de la  
carte de combattants et tous les avan-  
tages qu'elle confère. Anciens d'Algérie,  
Maroc, Tunisie, venez grossir nos rangs,  
le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour tous renseignements complémen-  
taires : permanence le 1<sup>er</sup> dimanche de  
chaque mois, de 10 h à 12 h, salle Gou-  
nod, 14, rue des Ecoles ou au Président :  
Jean-Claude JAMET, 66, rue Henri-Re-  
gnault à Saint-Cloud, Tél. 771 78.48.

LE COMITE LOCAL

## INFORMATIONS PRATIQUES

### SERVICE JUMELAGE

La ville de Saint-Cloud organise  
pour ses jeunes, des séjours et  
des échanges entre les villes ju-  
melées de :

- Bonn-Bad Godesberg, en Alle-  
magne Fédérale ;
- Maidenhead, en Angleterre ;
- Frascati, en Italie.

Les parents intéressés qui dé-  
sirent, soit recevoir un jeune étran-  
ger, soit envoyer leurs enfants  
dans les familles de nos villes ju-  
melées, sont priés de bien vouloir  
se renseigner auprès du service  
Jumelage de la Mairie, les jours  
suivants : lundi et jeudi (toute la  
journée) ; mercredi et samedi (le  
matin seulement).

### COLIS DE NOEL POUR LES MILITAIRES DU CONTINGENT

A l'occasion des fêtes de fin  
d'année, la Municipalité a décidé  
d'expédier un colis à tous les jeun-  
es de Saint-Cloud faisant actuel-  
lement leur service militaire.

Les familles sont invitées à si-  
gnaler de toute urgence au Service  
Social de la Mairie le nom et  
l'adresse des intéressés actuelle-  
ment mobilisés.

### ARRETE CONCERNANT LA DIVAGATION DES CHIENS SUR LES VOIES PUBLIQUES DE LA COMMUNE

Article premier. — Sur l'ensemble du  
territoire de la commune de Saint-Cloud  
les chiens ne pourront divaguer sur la  
voie publique. Ils devront être obligatoirement  
tenus en laisse. Ils ne devront ac-  
complir leurs besoins naturels que dans  
les caniveaux des voies publiques, à  
l'exception des parties de ces caniveaux  
qui se trouvent à l'intérieur des passages  
cloutés.

Art. 2. — Les infractions aux disposi-  
tions de l'article précédent seront constatées  
par des procès-verbaux de contra-  
vention qui seront transmis aux tribunaux  
compétents.

Art. 3. — Toutes dispositions contraires  
au présent arrêté sont rapportées.

Art. 4. — M. le Directeur des Services  
Techniques Municipaux, M. le Commis-  
saire de Police, M. le Chef de Brigade de  
la Gendarmerie sont chargés chacun en  
ce qui le concerne de l'exécution du pré-  
sent arrêté qui sera publié et affiché.

### NOEL DES ANCIENS

Tous les anciens de Saint-Cloud sont  
cordialement invités à assister dans le

cadre des fêtes de Noël, à la projection  
du film :

« Le Gendarme de Saint-Tropez »  
avec Louis de Funès

le jeudi 20 décembre 1973 à 14 h 30 au  
cinéma « Le Régent ».

Un service de car assurera le transport.  
Les lieux et heures seront indiqués par  
voie d'affiches.

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

La Caisse d'Allocations Familiales de  
la Région Parisienne a ouvert une per-  
manence administrative tous les lundis  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, à la  
Mairie.

Pour toutes demandes de renseigne-  
ments, constitution d'un dossier, dépôt  
de pièces, une personne est à votre dis-  
position pour répondre à vos questions  
et vous aider.

### INSTALLATION DU SERVICE DES CARTES GRISES A LA PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

La Préfecture des Hauts-de-Seine assu-  
re depuis le 8 octobre 1973 l'immatricula-  
tion des véhicules en série 92 qui, aupa-  
ravant, était effectuée par les services de  
la Préfecture de Police.

Cette décision n'a pas de conséquence  
sur les formalités que doivent accomplir  
les acquéreurs de véhicules d'occasion :  
ils peuvent toujours présenter leurs de-  
mandes de cartes grises dans les com-  
missariats dont ils dépendent.

Seules les personnes habitant la com-  
mune de Nanterre et les acquéreurs de  
véhicules neufs sont invités à effectuer  
à la Préfecture des Hauts-de-Seine les  
démarches nécessaires à l'obtention de  
leurs cartes grises.

### REUNION-DEBAT

Lundi 28 janvier à 20 h 45  
Hôtel de Ville

« Le dialogue commerçants-consom-  
mateurs peut-il être amélioré à  
Saint-Cloud » ?

### BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Depuis le mercredi 14 novembre une  
annexe de la Bibliothèque pour Tous est  
ouverte dans le quartier de Montretout,  
12, rue Ferdinand-Chartier : le lundi et  
mercredi de 14 h à 16 h ; le samedi de  
10 h à midi.

De nombreux livres en tous genres  
vous y attendent : romans, documentaires,  
biographies, livres d'enfants, etc.

# LA MUSIQUE A SAINT-CLOUD

SUR LES BRANCHES  
D'UNE ETOILE

## LES ORCHESTRES D'ENFANTS ET DE CADETS D'A. LOEWENGUTH

Rien n'était plus symbolique que d'entendre ces jeunes dans la salle Omnisports de Saint-Cloud !

Quelle belle performance sportive que de réunir, d'animer ces enfants pour les pousser à des longues heures d'un entraînement exigeant, avec la joie de donner le meilleur d'eux-mêmes le jour du Concert. Ce fut une révélation pour le jeune public, agglutiné autour des musiciens, et pour leurs parents, qui n'auraient jamais osé penser que des amateurs, semblables à leur progéniture, puissent nous donner les charmants extraits de « l'Amour Malade » de Lulli et cette Kinder symphonie de Spindler, si amusante et pleine d'entrain. Aux cadets, revenait le lourd honneur d'interpréter la suite n° 1 de Bach, peut-être un peu difficile, et le cher « Pierre et le loup » de Prokofiev, les hautbois et les cuivres, comme la percussion, témoignaient déjà d'un joli talent.

A voir A. LOEWENGUTH au pupitre, on comprend : au service d'une passion, qui le tient depuis l'adolescence, il met des dons exceptionnels d'animateur, d'une exigence souriante, d'un enthousiasme à soulever des montagnes, laissant chacun puiser à la source torrentielle de vie qui coule en lui.

Merci, Monsieur LOEWENGUTH.

## LE FLORILEGIUM MUSICUM DE PARIS

*Une assistance nombreuse, où prédominait l'élément juvénile, se pressait le 18 octobre, en la Chapelle du Collège de Passy-Buzenval, pour entendre le Florilegium Musicum de Paris.*

*Cet ensemble, récemment créé, se consacre à la musique vocale et instrumentale du Haut Moyen-Age et de la Renaissance, disposant de près de*

*50 instruments, fidèles copies d'anciens, d'où l'intérêt certain de ce concert.*

*La première partie offrait quelques échantillons de danses du temps de Saint Louis : mélodies simples, presqu'éloignées, arrêtées mais non finies, dessinées par la flûte, soutenue par les percussions ; on reste confondu par l'allure plus encore centro-asiatique qu'arabe de ces musiques, nées sous l'influence des Croisades. Plusieurs chansons du XVI<sup>e</sup> siècle français formaient par leurs richesses polyphoniques, instrumentales ou vocales, un vif contraste. Les familles des violes, des luths, puis celles des « Condormes » s'accroissent sans cesse pour imiter les tessitures de la voix humaine. Un énigmatique ancêtre du basson apparaît dans cette remarquable gaillarde qui clôturait la première partie : quelle curieuse danse, obsédante comme le boléro de Ravel, avec l'accompagnement merveilleux des percussionnistes : toujours net, pur, d'un rythme fantastique, jamais s'étouffant pour la mélodie.*

*Les différentes pièces de la cour des Tudor ou de G. Dowland, restaient intéressantes pour la partie instrumentale ; pour la partie vocale... les Deller ont atteint une telle perfection qu'on conçoit mal la Renaissance anglaise sans eux !!!*

*Pour finir, de la musique espagnole du temps des rois catholiques et du XVI<sup>e</sup> ouvrait des perspectives sur une période peu connue encore qui évoque curieusement la musique provençale.*

*Choisissant la périphérie pour son dernier concert-option, le 8<sup>e</sup> Festival estival s'est achevé sur un joli symbole : des artistes venus d'un peu partout, mais tous d'expression française, puisqu'il s'agit de l'ensemble francophone, ont fait rayonner la musique sur les branches d'une étoile, celle que dessine l'adorable petite église moderne Stella Matutina à St-Cloud.*

*La valeureuse formation, toute récente puisqu'elle date de l'année dernière, n'a pas atteint au plein équilibre, mais elle obéit avec application à son chef Guy Pernoo, dont la poigne vigoureuse et la véhémence créent un courant de sympathie. Après le Concerto Grosso op. 6 n° 9 de Haendel, sa baguette a fermement dégage les lignes strictes et les rythmes vivifiants de la Symphonie de Danses, de Daniel-Lesur.*

*Guy Pernoo a ensuite laissé la place pour le Stabat Mater de Pergolèse à Jacques Jouineau. Celui-ci cisèle en orfèvre les voix de la maîtrise de jeunes filles de l'O.R.T.F., et joue des couleurs pastel avec un raffinement mieux adapté aux chanteurs qu'à l'orchestre, un peu vidé de sa substance par ces recherches pointilleuses. Lent et feutré, le Stabat Mater nous parvenait comme tamisé par les grilles d'un couvent, avec, pour l'animer, la voix claire et ferme de Jeanine Collard et partout la présence rayonnante de Gerda Hartmann, jeune soprano dont les apparitions ne passent pas inaperçues.*

JACQUELINE THUILLEUX

F. JOLLY (extrait du Figaro du jeudi 4 octobre)

## CANTINES SCOLAIRES

Au cours de sa séance du 18 octobre 1973, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux du quotient familial à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1974 et de le porter à 550 F par mois et par personne.

### Etablissement du quotient familial

Salaire du père + salaire de la mère + allocations familiales + revenus divers = ressources familiales mensuelles.

Le total ainsi obtenu est divisé par le nombre de personnes vivant au foyer (parents, enfants et personnes à charge). Pour les personnes seules chargées de famille il y a lieu de compter une part supplémentaire.

Si la somme est inférieure à 550 F par personne et par mois, l'élève bénéficiera du demi-tarif de cantine (valable également pour les repas du Centre Aéré, les classes transplantées, colonies de vacances, études surveillées, garderies) ; dans certains cas où le quotient dépasse de peu le plafond, ainsi que dans celui où plusieurs enfants d'une même famille fréquentent le restaurant scolaire, le chef de famille peut faire une demande écrite accompagnée des pièces justificatives, au Bureau de l'Enseignement, qui fera effectuer une enquête.

Par ailleurs, le Bureau d'Aide Sociale pourra accorder la gratuité des repas après constitution d'un dossier motivé.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, adressez-vous au Service de l'enseignement, en Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

du 29 août au 13 novembre 1973

## NAISSANCES

Sont nés, 3, place de Silly  
Hôpital de Saint-Cloud

Nathalie Ghislaine **Delahaye** - Christine Carmen **Pereira** - Magali Estelle **Guillemot** - Alexandra Françoise **Valleur** - Maud Sophie **Deletrez** - Mohamed **Louza** - Rui **Ribeiro** - Catherine Annie **Cayot** - Manuel Antonio de **Sousa** - Jérôme André **Flagel** - Nicolas Casimir **Stama** - David André Albert **Coutanceau** - Michaël Patrick Jean-Marie **Guinche** - Florence Christine Pierrette **Carrette** - Christophe Jean Daniel **Vino** - Marie-Anne Jeanne **Guiral** - Aurore Juliane **Tarbouriech** - Jorge Patrick **de Carvalho**.

Est né, 6, rue de la Porte-Jaune

François Jean Régis **Johnston**.

Total des naissances : 156 naissances, dont 19 Clodoaldiens.

## MARIAGES

Philippe Pierre Gilbert **Legeai** et Marie-Louise **Jusselme** - Yves Charles Maurice **Bouchez** et Yvette **Le Roy** - Jacques **Goldstein** et Hedva **Ser** - Hans-Joachim Helmut **Drewitz** et Odile Brigitte **Dupont** - Philippe Georges Jean **Deverre** et Catherine **Genetet-Morel** - Zoran **Vuckovic** et Dominique Martine **Barthélémy** - Michel Marie Georges **Perrigault** et Véronique **Menesson** - Emmanuel Henri **Aris** et Marie-José Gorgette **Leman** - Marcel Maurice **Paul** et Martine Jacqueline **Boissier** - Jacky Marcel **Travers** et Marie Adèle **Adrien** - Renaud Henry **Gartner** et Anne Georgette Paule **Lepage** - Edmond Ernest **Blussau** et Nicole Bernadette **François** - Nicolas **Battestini** et Jacqueline **Neiser** - Alain Pierre **Georgieu** et Pascale Marie-Noëlle **Moreau** - Pierre Jean Edmond **Williot** et Anne Isabelle **Aubertin** - Bernard Jean **Guay** et Chantal Odette **Tintori** - Michel Guy Gérard **Forrest** et Christine Jeanne **Delair** - Salim **Chaib** et Yveline

Marie Renée **Le Hen** - Yves Louis Michel Marie **O'Lanyer** et Marie-Claude **Chaize** - Jean François Charles **Quilici** et Michelle **Gicquel** - Patrick Marc **Beutier** et Béatrice Marie **Henriot** - Gérard **Lafargue** et Liisa Inkéri **Toivela** - Pierre Elie **Hazan** et Martine Françoise **Baudin** - Alain Gérard Pierre **Chartier** et Aline Marguerite **Larue** - Alain Georges **Parthog** et Zina **Vishnevsky** - Jean-Pierre **Cianfarani** et Francine José **Clément** - Philippe Frédéric **Cotegah** et Marie Yolande **Jules** - Melchiorre **Solito** et Françoise **Macanda** - Alberto **Fraga dos Reis** et Maria de Fatima **Cerqueira** - André Roger **Jacquier** et Martine Hélène **Méhault** - Bruno Jean **Courcelle** et Dominique Anne-Marie **Blanchet** - Raymond Flavien **Martine** et Nicole Augustine **Friser** - Eloi Sylvain **Andurand** et Andrée **Busset** - Sylvix Edouard René **Hodent** et Catherine **Fernande Henry**.

## DECES

Louis Marcel Marie **Hervé**, 34 ans - Morris Gabriel **Puyplat**, 76 ans - Rosette **Kraft**, épouse Hugot, 69 ans - Anatole **Metadieff**, 79 ans - Albertine **Duriez**, épouse Jouette, 77 ans - Charles Amédée **Prat**, 64 ans - Jean-Marie **Faget**, 75 ans - Georges Eugène **Titeux**, 63 ans - Raymond Alfred **De Neyer**, 81 ans - Maurice Paul **Boureau**, 81 ans - Marie Louise **Prémont**, Veuve Tacquenot, 88 ans - Fernande **Chevreux**, Veuve Dupraz, 81 ans - Dominique **Tedaldi**, 26 ans - Henri Lucien **Cannet**, 75 ans - Léon **Colmard**, 75 ans - Marguerite **Trapp**, Veuve Huguet, 70 ans - Louis Joseph **Durris**, 72 ans - André Marius **Noël**, 56 ans - Hiroshi **Nagara**, 3 ans - Claire **Roche**, Veuve Dequeker, 89 ans - Gabrielle **Montigny**, 73 ans - Cyrille **De Brabant**, 92 ans - Pauline **Legrand**, 2 jours - Marianne **Raczka**, épouse Koldaeff, 77 ans - Lucien Joseph **Mauury**, 47 ans - Gabriel **Joyeux**, 85 ans - André Albert **Rivault**, 70 ans - Marie **Scheydecker**, épouse Jager, 81 ans

- Victor Emile **Jager**, 87 ans - Raoul **Daugabel**, 73 ans - Madeleine **Fleck**, Veuve Auburtin, 91 ans - Marie Isabelle **de Ravinel**, épouse Michel, 73 ans - Christiane Rosine **Celers**, épouse Routtand, 69 ans - André Victor **Jouanique**, 45 ans - Germaine **Petitimberty**, Veuve Robin, 78 ans - Hippolyte **Duperraty**, 90 ans - Maurice Aimé **Solary**, 81 ans - Raymond Marie **Balu**, 69 ans - Raymond **Portelance**, 67 ans - Guillaume **Coulaud**, 92 ans - Joséphine **Burton**, Veuve Musy, 91 ans - André Prudent **Lasnier**, 73 ans - Julie **Fourquet**, Veuve Guyot, 79 ans - Gabrielle **Chantraux**, Veuve Ferrand, 82 ans - Casimir Alfred **Kaufmann**, 85 ans - Marcelline **Delage**, Veuve Defontaine, 82 ans - Claude **Burnichou**, 94 ans - Marie Jeanne **Lacourt**, Veuve Delavier, 90 ans - Basile **Kisliakoff**, 77 ans - Jean **Doux**, 84 ans - Jeanne Madeleine **Joseph**, épouse Delair, 48 ans - Raymond Désiré **Brunet**, 54 ans - Antoine Vincent **Legros**, 8 ans - Eugénie Adrienne **Fritz**, Veuve Burton, 90 ans.

134 décès, 16 transcriptions (dont 54 Clodoaldiens).

## RECTIFICATIF

Une coquille, indépendante de notre vocation, s'est glissée dans la rubrique « Etat-Civil » du Bulletin Municipal paru en octobre dernier.

Nous vous précisons donc les mariages célébrés à Saint-Cloud de :

Bernard Gérard **Berteloot** et Ysabelle Paule **Gaudion**, 15 juin - Jean-Paul Pierre Maurice **Bastien** et Mylène **Ondarts**, 16 juin - Bruno Jean **Duquenne** et Dominique Marie **François**, 16 juin - Fabrice Axel **Delafon** et Marie-Christine **Biosse Duplan**, 16 juin - Jean-Marie Bernard **Chopin** et Françoise Antoinette **Verdier**, 22 juin.

## CARNET

*Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports* - arrêté du 14-7-73  
M. Jean **CADIOU**, 2, parc de Béarn, 92210 Saint-Cloud

*Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports* - arrêté du 14-7-73  
Mme Gisèle **DUBOIS** née **MARTINET** en fonction à Saint-Cloud

*Au titre de l'école du jour*

*Distinctions honorifiques des enseignants* - arrêté du 14-6-73  
relevées dans le « Recueil des actes administratifs »

*Médaille de bronze*

Mme Jeannine **SEVIN**, 2, rue des Ecoles

*Mention honorable*

M. Georges **ABECASSIS**, boulevard Sénart

Mme Josette **DENYS**, 4, rue M.-Salles

Mme Jeannine **LASA**, 4, rue des Ecoles

Mme Monique **RIVAILLE**, 3, rue René-Weill





**Agence DELAUNAY** S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

**Transactions Immobilières**

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie  
FNAIM

**PAUL DAHL**

Équipement de freinage à air comprimé

Contacts électriques

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD

Tél. 602-09-45

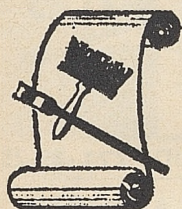
**ARTOS FRANCE**

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte Jaune - 771.70.13 - SAINT-CLOUD

**AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION**

AVIONS - ENGINES - EQUIPEMENTS - MATERIELS ELECTRONIQUES



PEINTURE - DECORATION

VITRERIE

RAVALEMENTS

PAPIERS PEINTS

**BALAC s.a.**

17, rue du Docteur-Desfossez

92 - SAINT-CLOUD

602-58-89

*Laboratoires Franay*  
*Trages Cinématographiques*

**L.T.C.**

19, rue Marius-Franay - 92 - SAINT-CLOUD

Tél. 602-10-00

**PFG**

S. A. au capital libéré de 57.600.000 F

Fondée en 1848

66, boulevard Richard-Lenoir — PARIS (XI<sup>e</sup>) — 805-08-90

Concessionnaire du Service Municipal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne

**Bureau Officiel à Saint-Cloud : 15, rue de l'Église - 602-03-97**

Avantages spéciaux aux assurés sociaux et organismes mutualistes

## GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

69 bis QUAI CARNOT, ST CLOUD 602-46-25

**réparations toutes marques · station-service**

DISTRIBUTEUR VOLVO - B.L.M.C. - MAZDA  
et déjà la nouvelle Mazda à piston rotatif

**LOCATION VOITURES SANS CHAUFFEUR**

### DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS

TOUTE LA FRANCE Visite et devis gratuit  
Emballages - Garde-meubles - Messageries

**MARCEL LE CORRE**

29-31, rue du Général-Leclerc - 78 - BOUGIVAL

Tél.: 969-02-25

4, av. de la République - 92 - RUEIL - MALMAISON  
Tél. 967-20-27

Anciens Ets H. DURON

**COUVERTURE - PLOMBERIE**

771 81.66

170, Rue Tahere

**ERTEMAN**  
**Chauffage**

FOURNITURES GENERALES POUR L'ELECTRICITE

**Ets Belcord**

161, boulevard de la République - SAINT-CLOUD

Téléphone : 771-63-64



**les films de la maîtrise**

52, rue Jacoulet - saint-cloud

771-80-60

spécialiste des aides audio-visuelles  
de l'entreprise

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**M. ESTEVES & Cie**

Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

41, r. S-Vincent, SAINT-CLOUD 602 08 53 - 771 87 47 - 83 83



**sauvaget & Cie**

59, rue Jean-Jacques-Rousseau

92 - SURESNES

Tél. 506-72-02 + 772-03-22

★ ★ ★ ★ ★

Couverture - Plomberie - Installations thermiques

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

**Entreprise Marcel PLANTIVAUD**

20, rue de Garches - SAINT-CLOUD

Tél. : 602-65-35 - 602-65-36

# Golf de Saint-Cloud

PEINTURE — DECORATION

**Raymond LAMPENS**

24, rue Gounod - 92 - SAINT-CLOUD

Tel. 605-98-11 - A partir du 2<sup>e</sup> semestre 1972 - 602-67-35

**BOURDOISEAU**

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602-04-37

Peinture - Papiers peints -

**C. PAGEIX**

39, avenue du Maréchal-Foch - 92 - SAINT-CLOUD

Téléphone : 602-48-71

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

E<sup>T</sup>S **A. DURIN**

76, avenue du Maréchal-Foch - SAINT-CLOUD

Tél. : 771-80-77



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL  
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES  
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.  
LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE

26, QUAI CARNOT - St-CLOUD

Tél. : 602-05-73

**DELARFEUX S.A.**

*Entreprise de peinture*

38, rue Gounod - SAINT-CLOUD

Tél. 602-44-48

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD - Tél. 602-04-12

*Toute la fourniture pour le bâtiment*

**Ets Louis RABONI s.a.**

67 et 71, boulevard de la République

92 - BOULOGNE

Tél. : 603-94-22

**LE CHAPELIN-FRETZ**

Fleuriste - Décorateur

14, rue de l'Eglise - 602-04-14

113, Galerie Shopping de la Colline  
SAINT-CLOUD 602-23-67

LIVRAISONS PARIS - BANLIEUE



**Garage BLANC**

Mécanique - Carrosserie  
VENTE

**RENAULT** 

155, boulevard de la République - SAINT-CLOUD

Tél. : 771-63-06 — 771-75-48

ENTREPRISE GENERALE  
DE MENUISERIE  
Charpente - Escalier - Parquet - Agencement

**Etablissements HUET**

13 et 15, rue Nogent - SAINT-CLOUD Tél. : 602-43-67

ENTREPRISE GENERALE  
**CALVAR S.A.R.L.**

Maçonnerie

Béton armé

10, rue du Camp-Canadien

SAINT-CLOUD

Tél : 771-71-71

TRAITEMENT DES CHEVEUX ET DE L'ÉPIDERME  
PRODUITS SUR MESURES • IDENTITESTS

EN EXCLUSIVITE CHEZ LES

**COIFFEURS BIOTHETICIENS**

Agréés par les

LABORATOIRES DE BIOLOGIE ESTHÉTIQUE

**MARCEL CONTIER**

34, RUE FORTUNY - PARIS XVII - WAG. 11-01

ENTREPRISE GENERALE DE CLOTURES

(TREILLAGES - GRILLAGES - CIMENT)

**C. SANNEQUIN**

74, rue des Croissants, GARCHES

970-05-92



**J. PARMENT**

Diplômé E. O. A. et d'ÉTAT

22, RUE DE VERDUN - Tél. : 506-78-17

**OPTIQUE DU BOIS**

18, rue Étienne-Dolet - Tél. : 506-13-26  
SURESNES

## Entreprise cirasse

72 rue Royale

HERTEMAN gérant

 602.41.49

CHAUFFAGE · ELECTRICITE AGENT G D F E D F

## PLOMBERIE · COUVERTURE

# CRÉDIT



CHAPPEE  
JACOB  
DELAFON

## BOUTIQUE SANTÉ

produits naturels & exotiques

42 rue Gounod Saint Cloud - Tel: 602.02.14.

LIVRAISONS A DOMICILE



Centre de :

● **PEDICURIE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

● **PODOLOGIE**

Semelles orthopédiques médicales  
par podologue D.E., conventionné S. 5.

771 84 03

175, bd de la République, 92 - SAINT-CLOUD

RADIO - TELEVISION - DISQUES  
dépannage toutes marques

# TELE · GOUNOD

17 rue Gounod - SAINT-CLOUD

Tel. 602 45 18

CADEAUX

GADGETS

LISTE DE MARIAGE

JOUETS



## La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOCHE - SAINT-CLOUD

(A côté du cinéma Le Régent)

Tél. : 602-19-80

## MINI · SHOP

21 bis rue gounod st cloud 92

tél. 602 21.56

prêt à porter féminin  
gadgets



5, AVENUE CAROLINE  
92 - SAINT-CLOUD — Tél. 602-63-30

# TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

TAPIS - MOQUETTES - TAPIS D'ORIENT - SAVONNERIES - TAPISSERIES D'ART MURAL

REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS TEXTILES ET PLASTIQUES